

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems, contenant aussi
quelques nouvelles de Litterature.

NOVEMBRE 1738.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catho-
lique, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXVIII.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne neglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus interessant qu'il est possible: Pour cela on continuë d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois separés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Litteraires; entr'autres, Memoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 39. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continuë; Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, 8. Tomes, en 15. vol. sans compter deux Supplémens. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier les vend par corps complets & par volumes separés. Il en paroît, aussi bien que de la Bibliotheque Italique & des Memoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 18. Tomes en 2. parties chacun; & la Bibliotheque Germanique à present 42 vol.

table & le plus éclatant, & personne ne le connoit ni ne sçait ou du moins n'a jamais dit au vrai ce qu'il est; il ne faut être ni Philosophe, ni grand Mathématicien, il faut seulement avoir le sens commun dans la tête pour comprendre ce que je veux dire.

On voit dès le commencement du monde qu'il est lumière par lui-même, & moi je prens la liberté de dire le contraire. Oüi, Monsieur, je dis que le Soleil n'est pas lumière par lui-même, je veux dire indépendamment de toutes autres choses; c'est un Corps diaphane ou transparent, qui a été créé & mis au centre de cette même lumière, qui a été faite & séparée des ténèbres. Le premier jour de la Création, & au même instant qu'il a été dans cette lumière, il a été tout pénétré de lumière, & est devenu dans le moment brillant & resplendissant, tel qu'il paroît par le concours & la réunion des rayons de la lumière à son centre, par leur réflexion & retour du centre à la circonférence ou surface de son Globe, & par la chute & réflexion d'autres rayons de cette même lumière sur la surface; tellement que bien loin d'être une tache dans la lumière, il en relève & augmente en lui & hors de lui l'éclat presque infiniment; ainsi qu'un Globe de Cristal qui n'est point lumière, par lui-même, mais exposé à la lumière, en augmente l'éclat par l'union & la réflexion de la lumière en lui & hors de lui, jusqu'à paroître brillant comme un autre Soleil.

Nos yeux qui sont aussi deux petits Globes d'une substance transparente ne sont pas lumière par eux-mêmes, mais exposés à la lumière, ils deviennent au même instant tout pénétrés de lumière, brillans & éclatans comme deux petits Soleils dont nous avons peine à soutenir l'éclat.

La Lumiere a été faite le premier jour, & le Soleil au cinquième. Si le Soleil étoit lumiere par lui-même, il s'ensuivoit delà qu'il y auroit deux lumieres dans le monde, ou que la premiere auroit été détruite, puisque nous voyons le Soleil subsister : Cela n'est pas croyable, & il n'auroit pas convenu à la sagesse & à la toute puissance du Créateur de défaire ou détruite la Lumiere 4. ou 5. jours après l'avoir faite & approuvée bonne.

Moÿse dit, que Dieu sépara la Lumiere des Ténèbres, qu'il donna à la Lumiere le nom de Jour, & aux Ténèbres le nom de Nuit, & que du Soir & du Matin, & du Matin & du Soir se fit le premier Jour. D'où l'on doit absolument conclure, que dès le moment que la lumiere fut séparée des ténèbres, elle se mit en mouvement pour pouvoir faire le Soir & le Matin; car si elle eut demeurée fixe, elle auroit fait sans doute un jour continuel dans & sur le lieu de sa fixation, & aux extrémités de ce lieu, ou de la Lumiere un Soir & un Matin continuel, semblable à un faux jour auquel la Nuit, ni un autre Jour n'auroient point succédé, faute par la lumiere d'être en mouvement; ce qui seroit formellement contraire à l'Écriture & au sens commun, dont j'ai parlé. Et parce que Dieu donna à la Lumiere le nom de Jour, il s'ensuit, que dès lors il n'y a point eu de Jour sans Lumiere, ni de Lumiere sans Jour; & que par conséquent tous les jours qui se sont écoulés depuis ce tems-là, ont été des Jours faits par le mouvement de cette Lumiere, qui est toujours la même essentiellement qu'elle étoit au commencement.

Et quand Moÿse dit, parlant de la création du Soleil, que Dieu fit un luminaire plus grand pour présider au jour, n'est-ce pas à dire, pour présider

à la lumière, puisque le Jour & la Lumière ne sont qu'un. Tant que le Jour sera, la Lumière durera : Le Jour est, donc la Lumière est aussi ; & par conséquent le Soleil n'est pas Lumière par lui-même, ou il y a deux lumières dans le monde, ce qui est faux : Le Soleil n'a pas été fait lumière, ni pour détruire la lumière, mais pour présider à la Lumière, en lui donnant l'éclat qu'elle n'avoit pas auparavant, car elle étoit fort peu sensible, & n'avoit fait que comme un faux jour dans le monde, sans le secours du Soleil.

Il est à remarquer aussi que le Soleil est appelé Luminaire, & non pas Lumière : Or, il y a différence de l'un à l'autre, en ce que la Lumière peut être comme elle a été pendant quatre jours sans le Soleil ; au lieu que le Soleil ne peut être Luminaire sans la Lumière ; la Lumière luit dans le Soleil, & le Soleil luit par la Lumière. Ce qui est si vrai, que si le Soleil avoit été créé & mis dans l'ombre de la terre où sont les ténèbres, il y auroit été & y seroit encore un corps ténébreux, comme il est Luminaire dans la Lumière ; d'où je conclus finalement, & très-certainement, que le Soleil n'est pas lumière par lui-même, c'est-à-dire, indépendamment de toutes autres choses.

Si ce système est reçu favorablement, je pourrai en proposer d'autres non moins curieux. Si l'on a quelques objections à y faire, je tâcherai d'y répondre. Mon Adresse est en Franche-Comté, à Mr. Juliard à Danpiette par Monbeliard.

Réponse de Mr. le Président de l'Academie des Sciences.

A Lille le 5. Janvier 1730.

LA Lettre, Monsieur, que vous avez jugé à propos d'écrire à l'Adresse du Doyen de l'Academie

des Princes Ec. Novembre 1738. 315

mie Royale des Sciences, m'a été apportée par la poste ici où je suis venu passer les vacances des Fêtes; je dois sçavoir gré à ma vicillesse de m'avoir procuré la lecture de votre systéme, & je ne manquerai pas de l'envoyer dès demain à l'Academie, en priant ces Messieurs de le lire à leur Assemblée de Mercredi prochain.

Je n'ai garde de penser ni à prévenir le Jugement qu'ils en porteront, ni même à vous expliquer en détail les réflexions que j'y pourrois faire. Je me contenterai de vous dire simplement, qu'il n'est pas commun chez les Philosophes de prendre les paroles de l'Écriture sainte pour des fondemens d'un systéme physique, & qu'au contraire la coutume des Interprétes, est de dire, que le St. Esprit a voulu s'accommoder au langage populaire des hommes, & que c'est comment ils expliquent les endroits où la Lettre embarrasseroit trop sur des faits trop connus de tout le monde.

C'est tout que je puis répondre quant à présent, en loüant cependant votre zèle pour les recherches philosophiques, & en vous assurant que je suis, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant Secrétaire, l'Abbé Bignon.

Les difficultés que l'on peut proposer contre le systéme de Monsieur Juliard, nous ont été adressées depuis peu par un Sçavant, & portent ce qui suit.

LE systéme de Mr. Juliard, dit ce Sçavant, paroît se réduire à ceci.

1°. Le Soleil n'est pas lumière, ou n'est pas lumineux par lui-même indépendamment de toute autre chose.

2°. Le Soleil est un Corps solide & dur, mais diaphane

*Difficultés
sur le systé-
me du Soleil.*

diaphane ou transparent semblable à un Globe de cristal placé au centre de la lumière.

3°. La Lumière a été faite avant le Soleil, par conséquent, elle peut exister, & elle existe véritablement indépendamment de cet Astre, mais elle a besoin de lui pour recevoir la vivacité & l'éclat que nous lui remarquons, autrement elle seroit fort peu sensible, & ne produiroit qu'un faux jour, tels que furent les jours qui précéderent l'élevation du Soleil.

Mr. Juliard prend pour fondement de son système le texte sacré, qu'il trouve littéralement d'accord avec ce que la raison, aidée de l'expérience, peut nous faire appercevoir.

Il est dit dans la Génèse, que Dieu créa la Lumière, qu'il la sépara des ténèbres qu'il donna à la Lumière le nom de Jour, & aux ténèbres le nom de Nuit, & que du Soir & du Matin se fit le premier Jour. Qu'ensin au quatrième jour, il fit un grand luminaire, qui est le Soleil, pour présider au jour, & un petit qui est la Lune, pour présider à la nuit. Ce sont là les paroles sur lesquelles Mr. Juliard élève son édifice philosophique, & qu'il appuye ses nouvelles découvertes.

On voit par la réponse de Mr. l'Abbé Bignon à Mr. Juliard, qu'il n'est pas ordinaire aux Philosophes de fonder leurs systèmes sur les paroles de l'Écriture: Que leur coutume au contraire, est de dire que l'Esprit saint a voulu s'accommoder au langage populaire des hommes; & que c'est de la sorte qu'ils le débarassent des endroits, où la Lettre les generoit trop sur des faits d'ailleurs exactement connus de tout le monde.

Mais bien loin que la Lettre embarrasse Mr. Juliard, il y trouve son système tout formé: Plus heureux en cela que presque tous ceux qui ont
fait

fait des systêmes raisonnés depuis Copernic. Quoi-
qu'il en soit, on ne sçauroit trop louer son zèle: Il
est digne d'un Philolophe éclairé par les lumieres
de la Foi, & qui respecte la Religion jusques dans
les choses même qui pourroient lui être étrangères.
Mais puisqu'il veut bien trouver bon qu'on lui pro-
pose des difficultés, j'aurai l'honneur de lui en
faire quelques-unes, non pas dans le dessein d'af-
foiblir en aucune sorte son systême; présomption
assurément dont je ne suis point travaillé, mais
pour l'inviter aucontraire à s'expliquer davantage,
& à nous instruire à fond sur une hypotese qui lui
doit la gloire de sa nouveauté, & que je voudrois
qui fût déjà universellement accreditée.

On peut examiner d'abord, si elle est bien con-
forme au texte de Moÿse; & voir ensuite, si elle
peut cadrer avec les principes & les découvertes
de la saine Physique.

Si l'on s'attache, avec Mr. Juliard, à la Lettre
du texte de Moÿse, & même au sens qui se pre-
sente le plus naturellement, il paroît que l'on de-
vroit plutôt dire, que la lumiere dès le moment
de sa création & de sa séparation d'avec les téné-
bres, eut tout l'éclat & toute la vivacité dont elle
avoit besoin pour former le jour dans sa perfection
& dans sa beauté, que de supposer que privée du
secours du Soleil, qui n'étoit pas encore créé, elle
ait été fort peu sensible, qu'elle n'ait donné qu'une
foible lueur, qu'un éclat imparfait, qu'un faux
jour.

Car enfin n'est-il pas naturel, & n'est-il pas
de la sagesse du Créateur, d'avoir donné à la lu-
miere, qui sortoit de ses mains pour former le pre-
mier jour, toute la perfection dont elle étoit sus-
ceptible? Adam a été créé dans l'âge virile, & non
dans l'enfance: Les Arbres sont sortis du néant
chargés

chargés de fruits: En un mot toute la nature paroïssoit riante & dans la plus grande beauté, à mesure que Dieu l'appelloit: La Lumiere seroit donc le seul Être qui auroit vû, pour le dire ainsi, son enfance, & qui auroit été tirée de cette Loi favorable, si digne de la Toute-Puissance, de la Sagesse, & de la Majesté de l'Être infiniment parfait? L'Écriture dit qu'aussi-tôt que Dieu fit la Lumiere, il l'approuva, & jugea qu'elle étoit bonne. Or si elle n'eut pas eu plus de force, plus d'éclat qu'un corpuscule, pas plus de lueur qu'un faux jour, auroit-elle mérité l'approbation de son Créateur? Elle fut d'abord mise en mouvement, dit Mr. Juliard: conséquemment il auroit dû conclure qu'elle eut aussi tout son éclat, & toute sa beauté; autrement ce mouvement mis dans la Lumiere, n'auroit encore été qu'un mouvement foible & imparfait, que Dieu n'auroit point approuvé bon.

Moyse dit ensuite que Dieu separa la Lumiere des Tenebres: Mais si la Lumiere après cette separation n'eut été qu'un faux jour, qu'un corpuscule, comme le veut Mr. Juliard, cette separation n'auroit pas été une véritable & entière separation, puisqu'il est bien constant que le faux jour, que le corpuscule, participe du jour & de la nuit, de la lumiere & des tenebres; il y auroit donc encore un mélange & une confusion de la lumiere avec les tenebres, si elle fût restée foible & débile après cette separation & son débrouïllement d'avec les tenebres, elle a donc dû être aussi vive, aussi éclatante, aussi resplendissante après cette separation, que les tenebres ont dû au contraire être obscures, noires & affreuses; autrement, je le repete, cette separation n'eut point été une véritable separation, telle que la force des termes le porte, & que la sagesse de l'ouvrier semble l'exiger.

Il paroît donc plus raisonnable, & plus conforme

au Texte, de dire, que Dieu supléoit alors le défaut du Soleil, & qu'il en soutenoit tout l'effet, parce que le moment qu'il avoit marqué pour la creation, n'étoit pas encore arrivé.

Si cela est, dira-t-on, il étoit assez inutile de créer un Soleil, puisque la nature ne s'apercevoit pas de son défaut, que la Lumiere n'avoit rien de commun avec lui, & qu'elle avoit indépendamment de lui toutes les perfections nécessaires pour former le jour dans tous les degrés, & dans toute la beauté. C'est pourtant ce que l'on n'oseroit penser de celui qui ne fait rien en vain, & qui ne multiplie pas les Êtres sans nécessité.

Ce seroit à Mr. Juliard à répondre à cette difficulté. Il prétend que la Lumiere est Lumiere indépendamment du Soleil, qu'aussi tôt qu'elle fut créée, Dieu la mit en mouvement, & qu'elle produisit une lueur foible, ou un faux jour, que le Soleil ne fit que perfectionner. Or si la Lumiere a pu par elle-même indépendamment du Soleil, produire une lueur foible par le moyen du mouvement, ou si l'on veut des vibrations que Dieu lui donna; quel inconvénient y a-t'il de supposer que cette Lumiere eut alors tout l'éclat & toute la force dont elle étoit susceptible indépendamment du Soleil, par le moyen d'un mouvement proportionné à l'effet d'un mouvement plus grand, ou des vibrations plus courtes & plus souvent répétées, que Dieu auroit mis dans la Lumiere, d'autant mieux que le Texte de Moÿse paroît naturellement l'exiger ainsi.

On ne voit pas qu'il soit dit dans le Texte, que le Soleil ait été créé pour rehausser l'éclat du jour, ou pour augmenter comme infiniment la vivacité & la splendeur de la Lumiere: Il fut fait dit l'Auteur Sacré, pour présider au jour, de même que la Lune fut faite pour présider à la nuit, & comme celle-

celle-ci n'augmente point les ténèbres de la nuit, qu'elle n'ajoute rien à leur sombre épaisseur, de même le Soleil ne doit pas fortifier ou augmenter la Lumière, ni rien ajouter à sa splendeur, mais seulement y présider; c'est-à-dire, qu'il doit toujours être présent à la Lumière, en occuper le centre comme la place éminente, en être, pour ainsi dire, le cœur; en un mot, il doit l'entretenir dans son éclat, la nourrir par le commerce de ses parties intimes, obvier à sa défaillance, & par son mouvement diurne & annuel (je parle selon la Lettre) il doit régler les heures, les jours, les années; la Lune doit marquer les mois, les saisons par chaque tour qu'elle fait dans son orbite, & par la différence de ses phases. Ce sont là, ce semble, les inductions les plus naturelles, & les plus conformes au Texte de Moïse, puisqu'il est question d'en prendre le vrai sens, & de le prendre selon la Lettre.

Entrons maintenant dans le détail de quelques difficultés que fournissent la Physique, & les observations qui ont été faites sur le Soleil & sur son atmosphère. A l'égard de celles que l'on a faites sur la Lumière, Mr. Juliard me permettra de le prier de lire les élémens de la Philosophie de Neuton, que Mr. de Voltaire vient de nous donner. Il y trouvera des choses aussi surprenantes que difficiles à ajuster avec son système.

„ Au même instant que le Soleil a été mis dans
 „ la Lumière, dit Mr. Juliard, il a été tout pénétré de
 „ lumière, & est devenu dans le moment brillant
 „ & resplendissant tel qu'il paroît par le concours
 „ & la réunion des rayons de lumière à son centre,
 „ par leur réflexion & retour du centre à sa circon-
 „ férence ou surface de son globe, & par la chute
 „ & réflexions d'autres rayons de cette même lu-
 „ mière

miere sur sa surface, tellement que loin d'être
une tache dans la lumiere, il en réleve & au-
gmente en lui & hors de lui l'éclat presque in-
finiment, ainsi qu'un globe de Cristal, &c.

Il semble par la maniere dont s'explique Mr. Juliard, que tous les rayons de la lumiere mise en mouvement dès le moment de sa création, viennent de tous les points de la circonference du monde solaire, se rendre dans le centre pour y former un espece de foyer, dont le soleil occupera le milieu, & formera comme le noyau: Que plusieurs de ces rayons doivent pénétrer jusqu'au centre du globe transparent, & y circuler en differente maniere, revenir ensuite sur la surface pour faire place à d'autres qui se succedent immédiatement: qu'une autre partie enfin tombant sur la superficie, sera réfléchie de côté & d'autre, & dans des espaces immenses, selon leur angle d'incidence.

Tel systéme général que puisse embrasser Mr. Juliard, (car il faut ici, quoiqu'on en dise, avoir un peu l'esprit Systématique) soit qu'il se range du côté du *plein* avec les Cartésiens, soit qu'il se jette avec Neuton & les Disciples dans le partie du *vide*, & dans le systéme planétaire, qui est aujourd'hui si fort à la mode, je ne vois pas qu'il puisse expliquer bien clairement, ni suivre fidèlement la nature, dans ce mécanisme.

Placer au centre de la lumiere un corps qui lui est absolument étranger, un corps hétérogène, dur, & dont les parties sont dans un état de fixité, & en repos, les uns après des autres, tandis que la lumiere a tant de vitesse & de fluidité, qu'elle est dans un si grand mouvement dans toutes ses parties: C'est, ce me semble, substituer au cœur de chair qui anime tous les mouvemens de notre corps, un cœur inanimé, un cœur de pierre ou de métal, capable plutôt de glacer les
sens,

sens, & d'arrêter tout le jeu de la nature.

En effet, si Mr. Juliard, conséquemment à ses principes, se contente de supposer un simple effort centripète, ou de gravitation dans la matière celeste, que l'on peut confondre ici avec la lumière, quelle force aura un globe solide & dur, un globe destitué de tout ressort, pour entretenir, fortifier & repousser toute l'action de la lumière, & la réfléchir à des distances presque infinies? Ce choc de la lumière sur la surface du globe solaire, n'affoiblira-t'il pas plutôt le mouvement de cette lumière, qu'il ne l'augmentera, comme le prétend Mr. Juliard? Cela n'est-il pas démontré par les loix du choc que Mr. Huygens a si bien approfondies, & dont il nous a donné des règles si sûres & si satisfaisantes? Cette rencontre des rayons de lumière avec ce globe tranquille, ne doit-elle pas procurer insensiblement un parfait repos dans toute la lumière, & par conséquent ramener les tenebres, bien loin d'augmenter la force, la vivacité, son éclat.

D'ailleurs, c'est à Mr. Juliard à nous expliquer méthodiquement toutes les réfractions & les réflexions d'un rayon lumineux qui tombe, qui pénètre jusqu'au centre du corps diaphane. Combien de rayons doivent se croiser, se briser & s'effacer avant d'arriver à ce centre? Comment circuleront-ils dans ce corps dont les pores doivent être considérés comme droits? Comment sortiront-ils de ce centre, que l'on doit se représenter comme un point vers lequel accourent de tous les côtés un nombre comme infini de rayons lumineux, & où très-peu peuvent arriver? C'est cependant de ce centre que Mr. Juliard veut que partent les rayons; c'est de là qu'il veut qu'ils sortent chargés de nouveaux degrés de lumière dont ils ont embellis le Soleil, & dorés de la nouvelle splendeur & de l'éclat infini qu'ils

qu'ils ont répandus au dedans & au dehors de son globe. Quelle confusion ne conçoit-on pas entre tous les rayons incidens & réfléchis! Quel embarras dans tout ce lumineux mécanisme! Mr. de Voltaire assure pag. 30. de ses *Elemens de la Philosophie de Neuton*, qu'une partie des rayons du Soleil qui tombent sur un corps solide & transparent, sur un Cube de Cristal par exemple, est reçue dans la substance de ce corps, qu'elle s'y jouë, s'y perd & s'y éteint. Cette expérience ne favorise pas une hypothese, qui veut qu'un globe de Cristal donne pour ainsi dire, l'être à la lumiere: Ne l'altere-t-il pas au contraire, & cette alteration n'est-elle pas une suite des loix du mouvement? Le Soleil ne peut donc pas être un corps étranger à la lumiere.

Enfin si Mr. Juliard admet une force centrifuge dans la lumiere, on ne voit pas qu'elle puisse acquerir du Soleil considéré comme un globe dur dont toutes ses parties sont en repos, des nouveaux degrés de mouvement, ni par conséquent une augmentation d'éclat & de splendeur. Car un globe de cette espece ne peut que suivre l'impression de ce fluide lumineux qui l'environne, & qui le pénètre de toutes parts, & ne peut que se prêter à tous ses mouvemens: d'autant plus que de lui-même il n'a nulle force, & qu'il n'est déterminé vers aucuns des points de l'Univers. On conçoit même que la densité de son atmosphere doit empêcher qu'il ne fasse sa revolution avec autant de vitesse que le fluide qui l'entraîne. La terre n'acheve sa revolution qu'en 17. fois moins de tems que la regle de Kepler, qui est la loi de l'équilibre, l'exige. Le Soleil devrait selon cette regle, achever sa revolution en 161. minutes, il ne l'acheve cependant qu'en 25. jours 12. heures, ou 36720. minutes; c'est à-dire, qu'il employe 36559. minutes de plus

plus qu'il ne devoit, parce qu'il ne suit pas toute l'impression du fluide environnant. C'est donc tout ce que peut faire un corps solide & dur (& c'est tout ce qu'on peut accorder) que de se prêter au mouvement du fluide dedans lequel il est plongé, bien loin d'en augmenter la force & la vitesse; & par conséquent il ne peut rien ajouter à la force centrifuge que l'on suppose dans la lumière, non plus qu'à ses vibrations: Il ne peut donc en rehausser l'éclat, ni aucun des effets que nous remarquons dans la lumière; en faisant surtout bien attention, que le Soleil doit envoyer ses rayons également à la ronde, & jamais plus vers un point que vers un autre.

Je ne sçais point à quoi Mr. Juliard attribuera ce retardement dans la progression circulaire de ces corps; s'il ne recourt point à l'atmosphère que la consistance de la terre a produit autour de son globe, je ne vois pas qu'il puisse rendre une raison bien plausible de ce phénomène. De même, s'il n'admet pas autour du globe solaire une semblable atmosphère, qui sera à la vérité plus grande, & qui sera enflammée, je ne vois pas dis-je, qu'il puisse bien se tirer d'embaras, à moins qu'il n'aime mieux abandonner Kepler & sa règle toute démonstrative qu'elle soit, auquel cas il auroit à faire avec tous les Philosophes de ce siècle.

Au reste cette atmosphère solaire n'est point une simple supposition que je demande à Mr. Juliard, j'ai droit, ce semble, de l'obliger à admettre son existence & de l'ajuster avec son Globe dur & transparent.

Rien ne paroît mieux constaté que cette atmosphère: Mr. de Mairan en fait une description complète dans l'excellent Traité physique & historique de l'Aurore Boreale qu'il a donné au Public depuis

peu, & dans lequel ce sçavant Académicien établit, avec une sagacité surprenante, cette même atmosphère pour le fondement de son système, & la cause générale des œuvres Boreales.

Feu Mr. Cassini l'observa pour la première fois à Paris, au printemps de l'année 1683., après lui Mr. Fatio de Duilliers verifica cette observation à Genève, dans les années 1684. 1685. & 1686. Le P. Noël Jesuite la remarqua en voyageant dans les Indes Orientales, & tout proche de l'Équateur. Les RR. PP. Richaud, Duhald & le Comte, de la même Compagnie, l'ont également vûe à Siam, & à la Chine. Mr. Loubere Envoyé à Siam la vit encore, Mrs. Kirch & Eimmart l'observerent en Allemagne en 1688. 1689. & 1693. jusqu'au commencement de 1694. Mr. de Mairan l'a observé lui-même avec exactitude, & l'a vû pendant quatre années consecutives, lorsqu'il cherchoit les causes de l'aurore Boreale. Ce sont là, ce me semble, du phénomène de bons témoins de l'existence de cette atmosphère lumineux, & de bons garans que c'est quelque chose de plus qu'une pure supposition.

La lumière que rend cette atmosphère est pâle & blanchâtre, un peu semblable à la voye lactée. Elle est dense, mais pas assez pour empêcher que l'on ne voye plusieurs étoiles à travers. Comme elle ne quitte point le Zodiaque, on lui a donné le nom de lumière Zodiacale. On ne peut la voir qu'avant le lever ou qu'après le coucher du Soleil, & lorsque l'air est bien épuré.

Cette atmosphère lumineuse enveloppe le Soleil, mais nous ne pouvons la voir que de profil, & que par son tranchant. On juge par son apparence qu'elle doit être une Spheroïde extrêmement platte, de forme lenticulaire, que l'on ne peut projeter que sous la figure d'un fuseau, dont nous ne pouvons

jamais voir que la moitié, la terre nous cachant l'autre avec le Soleil.

L'espace que cette atmosphère occupe dans le Ciel est très-considerable, puisqu'on a remarqué qu'elle n'occupoit jamais moins de 50. degrés, & qu'elle alloit quelques fois jusqu'à 100. du lieu du Soleil de part & d'autre. Sa largeur n'est presque jamais moindre de 8. degrés, mais on l'a vû aller jusqu'à 20. Cette difference peut venir de ce que cette lumiere s'étend plus ou moins sur le Plan de l'équateur du Soleil, & qu'elle s'arrange differemment autour de son Globe, ou bien de la differente situation de la terre, qui se trouvant vis-à-vis des plus grandes distances du tranchant de la lentille lumineuse, peut la faire paroître plus large & plus étroite lors qu'elle en est plus proche.

Mr. Fatio de Duilliers, & même Mr. de Voltaire, estiment que cette lumiere pourroit bien être un amas Spheroïde de petites Planetes, comme la voye lactée, un nombre infini d'étoiles fixes si petites qu'on ne peut les apercevoir. Mais cette opinion n'étant soutenuë d'aucune autre preuve, il nous sera permis de persister dans le sentiment de Mr. de Mairan, qui nous enseigne que la Lumiere Zodiacale n'est autre chose que *l'Atmosphère Solaire* qu'un fluide, ou une matiere rare & tenuë, lumineuse par elle-même, ou seulement éclairée par les rayons du Soleil, laquelle environne le Globe de cet Astre, mais qui est en une plus grande abondance & plus étendue autour de son équateur que par tout ailleurs.

Cela posé, ne puis-je pas dire à Mr. Juliard, s'il n'est pas infiniment plus raisonnable d'établir un commerce de molecules lumineuses entre cette atmosphère & le Soleil qui en occupe le centre ? De maniere qu'il pourra se détacher de cet Astre

un grand nombre des particules qui le forment & qui le nourrissent, lesquels iront circuler & se rafraichir dans cette spacieuse Atmosphere, après avoir parcouru tout le tourbillon, & retomberont ensuite dans le Soleil par ses Poles, pour y entretenir & perpetuer l'embrasement. Le mouvement circulaire des particules du feu qui formeront un milieu elastique, fluide & dense qui sera le Soleil, est ce semble, plus propre à favoriser cette Hypothese, & à nourrir la lumiere Zodiacale, que de supposer que cet Astre est un corps dur, dont toutes les parties sont intimement liées, & en repos les unes auprès des autres.

Comment d'ailleurs expliquer dans le système de ce Soleil transparent, les taches que l'on remarque de tems en tems autour du disque de cet Astre? qu'elle sera leur cause, leur origine? Ces taches suivent le mouvement du Soleil, elles font leurs revolutions avec lui, en même-tems que lui, & ne paroissent point avoir d'orbite particulier. Elles se montrent avec l'hémisphère solaire qui nous regarde: Elles disparaissent à nos yeux, lorsque ce même Hémisphère ne nous regarde plus. Quelle bonne explication peut-on donner à cela dans le sentiment qui fait du Soleil un corps tout-à-fait transparent? Ces taches ne devoient-elles pas être toujours aperçues de quelque côté du Globe qu'on les suppose placées? Cependant elles échappent à nos meilleurs Telescopes, après qu'elles ont été vûes de nôtre terre pendant 13. jours & demi & 4. heures. Si l'on pouvoit les voir d'une étoile fixe, elles disparaîtroient après 12. jours & demi & 6. heures, ce qui est la moitié du tems de la révolution d'un des points de l'équateur du Soleil. On les voit ensuite reparoitre après le même Intervalle de tems & circuler comme auparavant.

Il en est de même de Mercure & de Venus. Ces Planettes ont leurs conjonctions & leurs éclipses, & c'est le Soleil qui nous les cache, malgré sa prétendue transparence: est-il donc possible que de si grands corps si proches du Soleil, que des taches qui sont quelquefois prodigieuses par leurs grandeurs qui sont comme collées à sa surface, & qui paroissent y flotter, puissent être éclipsées par un corps Diaphane, & disparaître totalement dès que le Soleil se trouve entre elles & l'œil du Spectateur. La lumière qui environne le Soleil, & qui part de cet Astre, n'empêche pas de voir ces taches & ces planetes, lors qu'elles sont situées entre le Soleil & notre œil; ainsi ce ne peut pas être l'éclat de cet Astre lumineux qui les déroberoit à nos Telescopes. Cet effet ne peut donc venir d'une autre cause que de l'extrême densité de la matiere qui compose le Soleil: La transparence produiroit un effet tout contraire. Car quoique cet Astre soit formé des particules très-raréfiées, cependant comme la distance de son centre à la superficie & de 100. demi Diametre de la terre, & que par conséquent son Diametre est de 286500. lieues ou environ, ces particules solides forment un tout très-dense par cette extrême profondeur.

C'est à Mr. Juliard à étendre davantage son système & à applanir toutes les difficultés qui peuvent s'y rencontrer, il fera un extrême plaisir au public qui desire depuis long-tems d'avoir du Soleil des notions plus claires que celles qu'il a eues jusqu'ici. Mais en attendant qu'il ait pris la peine de mettre ses pensées dans un plein jour, il me sera permis d'imaginer cet Astre comme un milieu elastique composé d'une infinité de petits tourbillons de feu, tout en équilibre les uns avec les autres, mais plus petits & ayant plus de force centrale au centre qu'à la superficie

superficie, & cela en raison inverse des quarrés de leur distance à ce centre. Les vitesses particulieres & les vibrations des points qui forment ces petits tourbillons, & celles de ces tourbillons qui forment le Soleil, sont aussi entre elles en raison inverse des racines quarrées de leurs distances. Cet Astre se nourrit des molécules d'huile & de feu répandues & tourbillonnantes dans les portes de l'Ether, où elles sont enveloppées d'un petit tourbillon. Le mouvement circulaire lui ramene ces molécules, par le moyen du lessèment & ressalement continuel de leurs petits tourbillons, causé par l'éclipse du grand tourbillon, dans lequel elles circulent avec l'Ether.

On a souvent vû cet Astre bouilloner, & vomir des flammes & une espece de fumée, ce qui a donné lieu au célèbre P. Kircher de le considerer comme une terre embrasée, & percée pretque de toutes parts, de volcans immenses & prodigieux. Ces apparences ne s'accordent gueres encore avec le Globe de Cristal de Mr. Juliard, Globe qui nous fournit à l'exemple des gouttes d'eau qui forment L'Arc-en-Ciel, quelques idées de la Catoptrique & de la Dioptrique.

Cette Dissertation qu'il convenoit de donner en son entier, nous oblige de renvoyer au mois prochain la suite de l'explication physique de la noirceur des Negres, dont le commencement se trouve dans nos derniers Mémoires. Elle n'est pas cependant la cause, ni ce qui a fait l'objet de notre dernier Article Littéraire, si huit ou neuf vers dans lesquels on publie les vertus reconnues d'un grand Prince, n'ont pas eu place dans ces Mémoires. Le goût en est tout-à fait commun, & c'est en dire assez pour que le Fabricateur ne nous sçache point tant de mauvais gré de n'avoir pas exposé sa Poësie,

que veut nous le faire comprendre un Particulier qui pourroit mieux s'intéresser en sa faveur, qu'en nous adressant sur de pareilles verilles une Lettre peu convenable, & non affranchie, comme il a fait.

Passons à l'Enigme. Le mot de la dernière est le *Sang*.

E N I G M E.

UN des mystérieux secrets
 Du Catholique le plus sage
 Sont douze freres d'un même âge,
 Composans quatre triolets,
 Si vous voulez, quatre brigades,
 Courans toujours sans s'arrêter
 Peu commodes pour les malades
 Qu'ils n'ont jamais sçû contenter;
 Faisans toujours fort maigre chere,
 Augmentans même la priere.
 En les suivant, Lecteur,
 Tu trouves ton bonheur.

A R T I C L E II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable
 en ANGLETERRE, en HOL-
 LANDE, aux PAYS-BAS, &
 en ESPAGNE depuis le mois dernier.

*Convention
 pour regler
 les differends
 avec l'Espa-
 gne.*

ON fit voir le mois passé que non-obstant tous les préparatifs de guerre qui avoient été faits jusques-là, on alloit reprendre la voye de négociation, & travailler à former le projet d'une nouvelle Convention pour terminer, s'il étoit possible, les differends qui subsistent depuis si long-tems entre cette Couronne & celle d'Espagne, & qui étoient enfin parvenus au point d'éclater en une guerre

guerre ouverte. En effet cette voye a été reprise, & la négociation a eu d'abord tout le bon succès que l'on en pouvoit désirer, puisqu'on y a non-seulement concerté & dressé la Convention projetée avec Don Thomas Giraldino, Ministre du Roi Catholique, mais qu'on l'a aussi signée la nuit du 9. au 10. Septembre, & envoyée à Madrid pour y être ratifiée. Par ces Préliminaires qui contiennent cinq Articles, l'on a entièrement liquidé les prétentions réciproques, par rapport aux déprédations en Amérique, au moyen de 95. mille livres sterling que l'Espagne doit donner pour indemniser les Marchands Anglois lésés, quoiqu'elle eut occasionné une dépense de plusieurs millions à l'Angleterre pour chercher une satisfaction. La Cour de Madrid fera aussi remettre en liberté sept Bâtimens Anglois pris l'année dernière & conduits à la Havane & à Porto-Ricco, sans examiner si ces Bâtimens sont, ou ne sont pas de bonne prise. Elles s'engage à en restituer encore d'autres. Quant aux autres points en dispute; sçavoir, les limites de la Georgie, & le reglement pour prévenir de nouveaux différends au sujet de la visite des Bâtimens Anglois en Amérique, cela reste indécis & doit être accommodé par des Ministres munis de pleins-pouvoirs de Sa Majesté Britannique & de Sa Maj. Cath., qui commenceront dans deux mois leurs délibérations à Madrid, & qui termineront le tout dans l'espace d'un an. Les Ministres nommés de la part du Roi à cet effet, sont Mr. Keene, son Envoyé Extraordinaire à Madrid, & Mr. de Castres, Consul Général de la Nation Angloise en Espagne & Agent de la Compagnie du Sud. Il est encore porté dans la Convention que le Roi d'Espagne, en attendant l'issuë du Congrès de Madrid, enverra les ordres nécessaires en Amérique de ne plus inquiéter

la Navigation des Anglois, moyenant que ceux-ci ne passent point les bornes préscrites, afin d'empêcher par là les contrebandes.

Cette Convention ne fut pas plutôt signée, que les fonds publics haussèrent, & que le prix des assurances diminua jusqu'au point qu'il se retrouve maintenant sur l'ancien pied, tant pour l'Amérique & la Méditerranée, que pour tous les autres Ports de la Monarchie Espagnole. L'on a cessé ensuite, par ordre de l'Amirauté, d'entroller des Matelots par force; & l'on n'attend que la Ratification du Roi Catholique pour désarmer une partie des Vaisseaux qui ont été mis en commission, & pour expédier des ordres à la *Jamaïque*, afin qu'il n'y soit plus rien entrepris qui puisse troubler la bonne intelligence entre les deux Cours.

II. Le dénouement de cette grande affaire; c'est-à-dire, la signature de la Convention préliminaire dont on vient de parler, a été notifiée par ordre du Roi, à tous les Ambassadeurs, Envoyés & Résidens à Londres. On leur a notifié aussi la tenuë du prochain Congrès à Madrid, dans lequel toutes choses doivent se terminer sur un pied solide pour l'avenir.

III. Ceux qui ont toujours été oppolés au Ministère, & dont les réflexions alloient assez loin, se trouvent tout d'un coup à un période qui les surprend, & qui dans le fond ne peut les dispenser d'applaudir au tour que ce même Ministère à sçu faire prendre aux affaires. Cet événement a fait revenir les Marchands de leurs appréhensions, & calmé d'autant plus leurs inquiétudes, qu'ils sont équipés avec toute la diligence possible cinq Vaisseaux pour les envoyer à la côte de Guinée; ce qui seroit un commerce assez dangereux, s'il y avoit encore une rupture à craindre avec l'Espagne. Cependant

La Flotte Angloise hivernera dans la Méditerranée, selon toute apparence, & non obstant la ratification du Roi d'Espagne qu'on attend; d'où les Politiques, qui ne trouvent pas que l'Angleterre ait fait beaucoup en signant la Convention préliminaire, prennent encore sujet de croire & d'avancer, que l'Espagne continuëra à demander qu'on détermine jusqu'où les Vaisseaux Anglois pourront aller dans les mers de l'Amerique; & que si la conclusion d'un accommodement suit les conférences des Ministres nommés pour l'établir, cet accommodement ne sera toujours que peu à l'avantage des Anglois, tant pour les grands armemens qui ont coûté des sommes immenses, & qui auront été entièrement inutiles, qu'à cause que dans les circonstances présentes, l'Angleterre ne peut espérer qu'une foible satisfaction sur la réparation de tant de dommages qu'elle prétend jusqu'à présent.

IV. Plusieurs Cours s'intéressans auprès du Roi en faveur du Prince de Galles, on espère à présent plus qu'on n'a fait, que la bonne intelligence se rétablira enfin dans la Famille Royale, & l'on prétend que dans la prochaine séance du Parlement, l'affaire de la pension de S. A. R. qui demande cent mille livres, sera remise sur le tapis, & sollicitée avec plus de vigueur que ci devant, à cause de la naissance du Prince, dont la Princesse son Epouse est accouchée; ce qui lui fournit un nouveau sujet d'insister sur ses prétentions. On dit la Princesse de Galles de nouveau enceinte, mais non obstant ce qu'on debite de la réconciliation future du Prince, on n'entend point qu'il ait jusqu'ici donné part de cette grossesse au Roi.

V. Le Chevalier Robert Walpole n'a pas été des conférences qui se sont tenuës au sujet de la Convention Préliminaire pour arriver à un accommodement

moderement avec l'Espagne, ayant été alors dans une indisposition qui faisoit craindre pour sa vie, & qui a occasionné de grandes brigues à la Cour pour les importants Emplois. Mais tous ceux que l'ambition avoit portés à y tenter, se retrouvent sans espoir, par le parfait rétablissement de ce Seigneur.

VI. Mr. le Prince de Cantimir, qui a rempli en cette Cour les fonctions de Ministre de la Czarine, est allé à celle de France pour y résider avec le même caractère. On ne dit point encore par quel Sujet S. M. Czarienne le fera remplacer. Don Marc Azevedo qui a eu ordre de retourner incessamment à Lisbonne, aura le Marquis de Miraldo pour successeur dans son Emploi d'Ambassadeur de Portugal.

VII. Un Vaisseau arrivé au mois de Septembre de la *Caroline*, a apporté à Londres un animal qui a excité la curiosité des naturalistes & d'un chacun, aussi est il fort extraordinaire. C'est une femelle haute d'environ quatre pieds, & qui a toutes les parties du corps exactement formées comme celles d'une femme, excepté la tête, qui ressemble assez à celle d'une Guenuche. Elle marche naturellement debout, s'assoit pour prendre la nourriture qui consiste principalement en herbage, & porte à la bouche avec les mains tout ce qu'elle mange. Ceux qui nous donnent cet avis, & le Gazetier d'Hollande après eux, disent qu'on a observé de cette femelle, qu'elle est passionnée pour un jeune homme qui est à bord du Vaisseau, étant toujours triste lorsqu'il est absent. Des curieux ont offert jusqu'à 250. guinées pour ce rare animal, qui a été pris dans un Bois en Guinée.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

A La fin du mois d'Août les Seigneurs Etats Généraux, que l'affaire de la succession litigieuse des Duchés de *Bergues* & de *Quilliers* n'intrigue point sans raison, remirent aux Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi de France, en présence de celui de Sa Majesté Britannique, une nouvelle Résolution dont il convient d'insérer la substance dans nos mémoires, comme on l'a fait déjà de tout ce qui concerne cette affaire. Ils y déclarent " que con-
" formément aux intentions du Roi de la Grande-
" Bretagne, & considéré ce que demande la con-
" joncture présente, touchant la succession des Du-
" chés, ils adhèrent fermement à tout ce que les
" Puissances Médiatrices ont conclu à ce sujet avant
" la déclaration qui leur a été faite de la part du
" Roi Très-Chrétien le 4. Juin dernier: Que
" L. H. Puissances, en conformité de leurs pre-
" miers engagements, ne sauroient acquiescer aux
" deux Articles essentiels de cette Déclaration,
" dont l'un demande une garantie formelle des
" Duchés de *Quilliers* & de *Bergues* en faveur du
" Prince de *Sultzbach*; & l'autre, que L. H. P.
" prennent les mesures convenables pour obliger le
" Roi de Prusse à consentir à la possession provi-
" sionnelle de ces Duchés pour ce Prince, cette
" garantie & ces mesures leur paroissant d'une na-
" ture si critique, qu'elles ne sauroient s'y prêter
" sans courir risque d'embroûiller leurs propres
" affaires, & de s'engager dans une grande guerre,
" qu'elles croyent de leur intérêt d'éviter: Que les
" Etats Généraux déclarent de nouveau qu'ils ne
" consentent à la possession provisionnelle en faveur
" du Prince de *Sultzbach*, que pour l'espace de
" deux

*Résolution
de l'Etat
touchant
l'affaire de
Quilliers &
de Bergues.*

„ deux ans, supposé qu'on employât ce tems dans
 „ des négociations pour procurer un accommodement
 „ entre les deux Parties intéressées, L. H. P.
 „ étans toujours disposées à faire tous les efforts
 „ possibles, de concert avec les trois autres Puif-
 „ sances Médiatrices, pour amener cette négocia-
 „ tion à une heureuse fin.

Les deux Ambassadeurs des Cours de Vienne & de Versailles, qui peut-être ne s'attendoient point à cette Déclaration, ont depuis peu de jours présenté à l'Etat un nouveau mémoire qui y sera d'une réponse conforme à des mesures que le Ministère de leurs Cours ont concerté, comme on l'apprend, pour obvier à ce que cette affaire n'ait des suites contraires à leurs vûs. On en donnera le précis lorsque cette pièce nous parviendra.

Il. Comme les Etats Généraux avoient fait des plaintes, il y a quelque tems à la Cour d'Espagne, au sujet de quelques Vaisseaux Hollandois qu'ils ont déclaré avoir été pris par les Gardes Côtes Espagnols, Mr. le Marquis de St. Gilles, Ambassadeur de cette Cour, y a répondu par un mémoire divisé en deux parties, & très-bien déduit, qu'il presenta le 9. Septembre à l'Etat. Il ne s'y étend point seulement sur les plaintes de L. H. P. mais il y fait des plaintes lui-même de la part du Roi son Maître, de ce que des Armateurs de *Curaçao* ont commis des violences contre les Espagnols, ainsi qu'on va le faire voir par la substance du mémoire même que voici.

*Le Ministre
 d'Espagne
 fait des ré-
 presenta-
 tions à l'E-
 tat.*

Le Marquis de St. Gilles donne dans la première partie de son mémoire le précis des actes par lesquels il veut justifier la contrebande de cinq prises Hollandoises dont il donne des noms; il remarque aussi que trois des Capitaines de ces Vaisseaux ayant appelé à Madrid, ils ont négligé de poursuivre leur

innocence, & qu'on soupçonne l'équité du Conseil des Indes, qui ne juge que sur un examen des actes juridiques, & qui peulent les défenses de ceux qui y appellent : Qu'on ne cesse de se plaindre comme si les Espagnols refusoient toute justice, & qu'ils troublent le Commerce des Hollandois dans leurs Colonies : Que cependant si on examine bien tout, il se trouvera que l'Espagne ne fait que défendre ses Côtes, & qu'elle ne tâche uniquement que de reprimer la contrebande : Que les Espagnols ne tuent point de sang froid, ni ne vont point insulter les Gardes Côtes Hollandois : Que ceux de *Curacao* au contraire non contents de faire un Commerce illicite, vont à main armée sur les Domaines de S. Maj., pillent les Magazins & Campagnes, vont jusques dans les Rivieres de l'Amérique Espagnole, & y font la traite défendue. Le Marquis de Saint-Gilles finit en demandant la réparation des dommages soufferts par les Espagnols, & le châtement des coupables ; & il ajoute que si L. H. P. ne prennent point des mesures efficaces pour prévenir radicalement la contrebande, S. M. Cath. ne sera point responsable des malheurs qui pourront en arriver, puisqu'elle est résoluë d'employer toutes ses forces pour assurer ses Domaines, aussi bien que la vie & les biens de ses Sujets, contre les violences de ceux de *Curacao*.

Voilà comme l'habile Marquis de St. Giles a retorqué l'argument de l'État dans l'affaire des prises Hollandoises. Son Mémoire qui a été examiné dans une Assemblée des Députés, attend une Résolution, le Préavis sur ce Mémoire ayant déjà été donné. Il découvre que les differends avec l'Espagne s'accorderont bientôt, puisqu'on se dispose à faire remédier aux abus qui ont occasionné les plaintes de part & d'autre ; & que le Marquis de

St.

St. Gilles, qui depuis qu'il a fait les représentations, a eu diverses conférences avec les Membres de l'Etat, assure que le Roi son Maître est dans les mêmes dispositions; d'où l'on peut espérer que la Navigation & le Commerce en Amérique se feront à l'avenir avec plus de liberté que ci-devant.

III. Le 11. Septembre six Vaisseaux qu'on attendoit des Indes, entrerent dans le Port de la République avec de riches Cargaisons. Il y en a deux de *Ceylan* pour la Chambre d'*Amsterdam*; un de la même Contrée, & deux de *Batavia* pour la Chambre de *Middelbourg*, & un de *Batavia* pour celle de *Hoorn*. Ces Vaisseaux qui furent sept mois en route, ont été suivis de deux autres que la Compagnie des Indes reçut encore dans le même mois, dont l'un vient de la *Chine*, & l'autre de *Batavia* & tous deux aussi richement chargés; ce sont les derniers qui étoient attendus cette année.

IV. Le petit Congrès d'*Anvers* au sujet du Tarif n'avance point. Les Commissaires qui y assistent de la part de l'Empereur & des Etats-Généraux, s'en absentent souvent, d'où l'on prend toujours sujet de croire qu'il trainera encore long-tems, si à la fin l'on ne vient à le dissoudre tout-à-fait. Celui de *Lille* pour le reglement des Limites n'avance pas non plus, les Conférences en étant toujours suspendues.

V. Il y a actuellement à *Bruxelles* une Académie établie sur le pied de celle qui est à *Lunéville* en Lorraine. Elle est dirigée par le St. Weydert qui a obtenu de l'Empereur un Octroi pour faire ce bel établissement. L'ouverture s'en fit le premier Octobre.

VI. Le 18. Septembre on commença dans la Chapelle du Palais de cette Ville les Prières publiques

bliques pour implorer du Ciel la benediction sur les armes de S. Maj. Imp. contre les Infidèles. Le 28. on en commença aussi pour demander à Dieu qu'il lui plaise de faire cesser le fleau de la maladie contagieuse dont quelques Pays de ce Monarque ont le malheur d'être affligés.

E S P A G N E.

IL n'y a encore aucune apparence que cette Cour veuille accéder au Traité de Vienne qu'on nomme définitif, son inflexibilité à cet égard étant toujours la même; & elle aura peine à s'y résoudre, à moins qu'on ne fasse à ce Traité les changemens qu'elle a toujours demandés. Peut-être que si les différends avec l'Angleterre avoient éclairés en une guerre, la fermeté n'auroit pas été si grande; car dans la crise où l'on a remarqué que les choses se sont trouvées quant à ce point, l'on ne refusoit plus, comme on le fait à présent, de donner les mains au Traité en question. On ne sçait cependant quoi penser pour penser juste sur la conduite que la France tient dans cette affaire, Elle qui, après avoir établi ce Traité, sembloit devoir concourir, du moins à ce que les Puissances qui ont favorisé ses vûs dans la dernière guerre, ne s'en tinssent pas éloignées ainsi qu'elles le paroissent jusqu'à présent. L'union qu'elle a contractée avec l'Auguste Maison d'Autriche, & qui subsiste heureusement par la conclusion du Traité définitif, annonçoit d'ailleurs qu'elle se porteroit à des efforts pour engager la Couronne à l'accession dont on parle. On dit à présent un double mariage qu'on assure être prêt à conclure pour affermir l'union de la Maison de Bourbon; c'est celui du Dauphin avec une Infante & celui de l'Infant Don Philippe avec une Princesse de France,

mariages

mariages auxquels le Comte de la Marck attendu à Madrid avec caractere d'Ambassadeur du Roi Très-Chrétien, mettra, dit-on, la dernière main. Le Courier Bannieres qui étoit venu de Versailles avec des dépêches de la Cour de France, a été envoyé au même sujet, si le bruit répandu n'est pas faux; car on veut aussi que les dépêches contenoient enfin des propositions pour faciliter l'accession du Roi au Traité de Vienne.

II. C'est Sa Majesté qui, à ce qu'on prétend, a le plus insisté dans son Conseil sur un accommodement à faire avec la Couronne de la Grande Bretagne, car les sentimens étoient fort partagés là dessus, & la Reine sur-tout n'a consenti, dit-on, à la Convention préliminaire signée à Londres, & à ce qu'on ouvre un Congrès à Madrid pour terminer à l'amiable ce qui a occasionné les broüilleries entre les deux Cours, que par une complaisance pour le Roi. Tous les préparatifs de guerre ont cessé depuis qu'un Courier a apporté de Londres la Réponse de cette Cour à l'*Ultimatum* qui y avoit été envoyé, & qui a précédé l'arrivée des Préliminaires dont la signature s'est faite le 9. de Septembre.

III. On a fait partir de *Madrid* un Détachement des Gardes à cheval pour se rendre sur les frontières, afin de servir d'escorte à la Reine première Douairière d'Espagne, qui, après avoir fait un si long séjour à *Bayonne*, s'est déterminée à venir faire sa résidence dans ce Royaume; elle l'a fixée à *Guadalaxara*, près de *Madrid*, & elle s'est mise le 15. Septembre en chemin pour s'y rendre, ayant laissé à *Bayonne* à tous ses Créanciers des Billets payables sur le Roi. On assure qu'avant de partir de cette Ville elle a fait un Testament, par lequel la Reine Regnante héritera de tous ses bijoux, & de huit

millions de piastres qui lui sont dûs par le Trésor de la Couronne.

IV. Tous les avis de *Barbarie* venus à *Cadix* & autres Ports du Royaume, confirment ce que nous avons avancé le mois dernier, des troubles qu'il y a par rapport au gouvernement du Royaume de Maroc; qui outre les trois prétendants à cet Empire dont on a fait mention, trois nouveaux se sont mis sur les rangs, & qu'ils ont tous nombre de Partisans; mais que le plus puissant d'entr'eux est le nommé *Musley - Mustadi*, Gendre du *Bacha* de *Tetuán*, & qui reside à *Mequinex*, la faction étant composée de tous les Noirs.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE, & en LORRAINE depuis le mois dernier.

I. **O**N a déjà reçu à Versailles le Portrait de l'Infante *Marie-Therese* d'Espagne qu'on destine en mariage à Monseigneur le Dauphin, & celui de ce Prince a été envoyé à Madrid. Le Comte de la Marck que l'on dit toujours chargé de négocier ce grand Mariage, n'est parti pour se rendre à son Ambassade d'Espagne que le 25. Septembre. Le Comte de Vaugrenant à qui il succede dans cette Ambassade, se dispose à partir pour remplir celle de *Petersbourg*, & le Prince de Cantimir est au contraire arrivé le 19. de Londres à Paris en qualité de Ministre Pléipotentiaire de cette dernière Cour.

II. Les Envoyés de Geneve ont eu le 9. du même mois leur audience de congé du Roi, de la Reine,

&c

des Princes &c. Novembre 1738. 343

& de toute la Famille Royale; & ils sont partis depuis pour retourner chez eux, très satisfaits des honneurs qui leur ont été rendus par les Princes du Sang, le Cardinal de Fleuri & autres personnes du premier rang, pendant le séjour qu'ils ont fait à Paris: Le Roi leur a fait présent à chacun d'une Tabatiere d'or où est son Portrait enrichi de diamans.

III. Un Reglement du Roi touchant la procédure, dont nous donnâmes le précis dans nôtre Journal de Septembre, n'ayant pas été suivi de la soumission que les Avocats lui doivent, S. Maj. a rendu un Edit portant suppression de leurs Charges au nombre de 170., & en même-tems création de 70. autres. Voici la teneur de cet Edit.

L OUIS, &c. A tous presens & à venir, salut. La conduite que les Avocats en nos Conseils ont eüe à l'occasion du nouveau Reglement que Nous avons fait sur l'ordre qui doit y être observé dans la Procédure, étant aussi contraire à leur devoir qu'au respect qui est dû à nôtre autorité, & nôtre principal objet dans ce Reglement ayant été de retrancher des Procédures inutiles, & d'en épargner les fraix à nos Sujets: Nous avons jugé à propos, en supprimant les Charges d'Avocats en nos Conseils qui subsistent actuellement, d'en créer un nombre suffisant pour remplir le service qu'ils doivent au Public, conformément aux regles par Nous établies, avec l'attention & le désintéressement convenables. A ces Causes, & autres considerations à ce Nous mouvantes: de l'avis de nôtre Conseil & de nôtre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons par ces Presentes sig. de notre main, dit & ordonné, disons & ordonnons, voulons & Nous plaît, que les cent soixante-dix Charges d'Avocat en nos Conseils, qui subsistent

actuellement, soient & demeurent éteintes & supprimées, comme Nous les éteignons & supprimons par le present Edit : Faisant très-expresses inhibitions & défenses à tous ceux qui en sont pourvus, d'en exercer les fonctions, à compter du jour de la publication du present Edit. Et de la même autorité que dessus, avons créé & érigé, créons & érigeons, en titre d'Office formez, soixante-dix Charges d'Avocats en nos Conseils, pour faire & exercer les mêmes fonctions que ceux qui remplissoient les Offices par Nous supprimés, & jouir des mêmes Honneurs, Droits, Emolumens, Privilèges & Prérogatives : à la charge de payer en nos parties casuelles, les sommes auxquelles lesdits Offices nouvellement créés seront taxés ; après lequel payement il leur sera expédié des Lettres de provision en la manière accoutumée. Voulons au surplus que les dispositions des Edits du mois de Septembre 1643. du mois de Janvier 1644. & Août 1646., concernant la nomination aux Offices d'Avocats en nos Conseils, le payement du droit annuel, l'admission des résignations desdits Offices, & la reception de ceux qui en sont pourvus, soient exécutées selon leur forme & teneur, à l'égard des Offices créés par le present Edit, ainsi qu'elles l'étoient à l'égard de ceux que Nous supprimons. Si donnons en Mandement, &c. Donné à Versailles au mois de Septembre 1738. Signé, LOUIS.

Tel est l'Edit du Roi contre les 170. Avocats qui ont refusé de se conformer aux volontés de S. Maj. Il fut publié le 16. Septembre. Le même jour on publia aussi un Arrêt du Conseil d'Etat, pour le remboursement des veuves & héritiers des Avocats au Conseil, morts étans revêtus de leurs Offices. Il paroît déjà une liste de 38. Avocats au Conseil, parmi lesquels il y en a 21. anciens,

& 17. nouveaux : ils exerceront cet Emploi par commission jusqu'à ce que le nombre de 70. soit complet ; leurs Lettres leur seront ensuite délivrées.

IV. Leurs Majestés, Mgr. le Dauphin & toute la Cour, sont depuis le 24. Septembre à Fontainebleau, où la plupart des Ministres Etrangers se sont aussi rendus. Mr. le Cardinal de Fleuri y a eu le 25. & le 26. deux dévoyemens dont les suites ont fait craindre pour la vie : Mais les inquiétudes cessèrent après quelques jours, que ce grand Ministre si précieux à la France, recouvra la santé avec une partie de ses forces. Le Roi lui a fait l'honneur de l'aller voir deux fois, & tous les Ministres de S. Maj. y ont aussi été. Comme son Eminence a eu divers dévoyemens qui ont précédé ceux-ci, l'on appréhende qu'à la fin elle ne tombe dans une défaillance. Depuis qu'elle se porte mieux, les affaires se traitent en sa présence comme de coutume & avec le même secret, puisqu'on ne pénètre encore rien, & qu'on n'a rien avancé dans toutes celles d'importance qui sont l'objet des Conférences dont nous fîmes mention pag. 254. de nos derniers mémoires.

Le Prince de Lichtenstein, Ambassadeur de l'Empereur, qui confere aussi fort souvent avec les Ministres du Roi, sur des affaires qui, dit-on, sont d'une conséquence à faire voir, peut-être, dans quelque tems un nouveau changement dans l'Europe, ne fera son entrée publique à Paris qu'après le retour du Roi de Fontainebleau qu'on dit être fixé à la S^t. Martin. Pour paroître avec éclat dans ce jour, il a fait travailler à des Equipages d'une magnificence extraordinaire, mais sur-tout à un Carrosse qui a été fait aux Gobelins, & qui surpasse tout ce qu'on a vû de pareil en ce genre.

VI. Ce qui fait faire présentement quelques ré-

flexions, c'est qu'on travaille à force à *Doizai* à la refonte de trois cens quarante Canons, ou Mortiers; que l'on repare, & qu'on fortifie tous les Ports de Normandie, & particulièrement celui de *Cherbourg*: Qu'on équipe à Toulon tous les Vaisseaux de guerre qui se trouvent dans ce Port: Et qu'il y a actuellement près de *Gravelines* cinq mille hommes de Troupes réglées & huit cens Pionniers travaillans au Canal qu'on y construit. Ce Canal qui ne donne pas peu d'ombrage aux Anglois & aux Hollandois, va de *Gravelines* jusqu'à la Mer, & sera profond de cinquante-un pieds, & large de 198. Les Vaisseaux de guerre & autres y entreront à pleines voiles pour se rendre dans le Port: On y fait diverses coupures, afin de partager les eaux au moyen des Ecluses, & empêcher toute inondation qui pourroit survenir pendant une haute marée, & causer beaucoup de dommage tant à la Ville qu'aux terres circonvoisines. Les travaux avancent avec succès, & ce qui facilite beaucoup cette grande & utile entreprise, c'est qu'en creusant l'on a découvert le fameux Canal que Jules Cesar avoit fait faire près de cette Ville, & dans lequel cet Empereur pouvoit mettre 500. Vaisseaux. On compte que le Canal & le Port seront perfectionnés dans quelques mois.

Les deux Puissances qui ne voyent pas de bon œil ces ouvrages, ne sont pas non plus sans jalousie de l'état florissant où se trouve aujourd'hui la Compagnie des Indes, qui a reçu encore deux de ses Vaisseaux arrivés depuis peu au Port de l'Orient. Ce sont le *Lys* & le *Triton*, dont on fait monter la cargaison à sept millions de livres.

VII. La place de Conseiller d'Etat d'Espée vacante par la mort du Marquis de Bonac, est conférée par le Roi au Marquis de Fenelon, son Ambassadeur auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies.

des Princes Ec. Novemb. 1738. 347

S. M. a aussi nommé aux Abbayes vacantes, ayant donné celle de *Bonnecombe*, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rhodéz, à l'Evêque d'Evreux; celle de *Boscherville*, Ordre de St. Benoît, Diocèse de Roüen, à l'Abbé Duc de Fitzjames; celle de *Sully*, même Ordre, Diocèse de Tours, à l'Abbé Hocquart; celle de *Bezil*, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Limoges, à l'Abbé de Bailleul, Grand Vicaire de l'Evêque de Limoges; l'Abbaye de *St. Pierre de Lion*, Ordre de St. Benoît, à la Dame de Melun Abbessé de Sezane; & celle de *Sezane*, même Ordre, Diocèse de Troyes, à la Dame Dauxi.

Dans un Chapitre tenu à l'Abbaye de *Clugny* avec les formalités ordinaires, l'Archevêque de Bourges fut unanimement élu Coadjuteur du Cardinal d'Auvergne, Abbé de *Clugny*.

III. Nous finissons cet article de France par le recit des principales aventures d'un prétendu Comte, qui fut arrêté le premier de Septembre à Aix en Provence, & dont les tours pour leur nature, & son effronterie, doivent le faire regarder, comme supérieur de beaucoup au fameux Cartouche.

Cet aventurier s'est fait appeller en divers endroits *Comte de Moncade & de Verasco*. On ne nous a pas informé de quelle nation il est; mais on le croit Catalan; & l'on sçait, qu'ayant trompé & volé un Viceroi en *Espagne*, il s'enfuit à *Smirne* où il trompa aussi le Consul de France, & à *Constantinople* le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur du Roi, s'étant introduit auprès de ces deux Ministres par de fausses signatures des principaux Ministres de la Cour de France.

Ensuite il alla en *Italie*, où il joua un pareil rolle en divers endroits, & jusqu'à ce que la Cour de Naples, informée de ses fourberies, envoya des ordres pour le faire arrêter; mais il sçut s'y soustraire par la fuite. Ayant séduit un Anglois avec

lequel il avoit fait connoissance, il vint avec lui à *Amsterdam* & ensuite à *La Haye*, où il montra les passeports les plus précieux, & qui contenoient les noms & les qualités des plus illustres Maisons d'Espagne : Il s'y faisoit passer pour Officier de Sa Maj. Cath., & en portoit même l'uniforme : Il trompa à *La Haye* le Marquis de St. Gilles, Ambassadeur du Roi d'Espagne, & quelques autres personnes par de fausses Lettres qu'il leur presenta : S'étant ensuite retiré, il vola un Domestique qu'il avoit mené avec lui de *La Haye*, de même qu'un Marchand qui l'avoit accompagné jusqu'à *Augsbourg*.

Il passa depuis à *Dresde*, où, à la faveur des mêmes passeports, il s'érigea en Plénipotentiaire de la Reine d'Espagne & du Roi de Naples : Il s'y attira la confiance du Roi de Pologne Electeur de Saxe, & de la Cour, & sentit les effets des liberalités de S. M. ; il y a même apparence, que si le Marquis de St. Gilles, qui avoit été averti de la fausseté des Lettres, que le prétendu Comte lui avoit présentées, & des fourberies qu'il avoit pratiquées, n'en eut informé la Cour de *Dresde*, cet Avanturier auroit pu faire de plus grands abus de la signature du Roi qu'il avoit, & causer de plus grands dommages.

Le soin que le Marquis de St. Gilles eut d'écrire au Pere Ascanio, Ministre d'Espagne à Florence, prévint heureusement la perte de toutes les caisses de la plus précieuse Porcelaine que le Roi Auguste de Pologne envoyoit à la Reine d'Espagne, & que S. M. Pol. avoit confiées à ce prétendu Plénipotentiaire, pour les remettre au Consul d'Espagne à *Livorne*. L'Avanturier avoit chargé un de ses complices de la conduite de ces Caisses, & ce dernier ayant été arrêté à *Florence*, confessa qu'il avoit ordonné de les remettre, non au Consul d'Espagne, selon

selon leur destination, mais à un Marchand natif de Cologne, qui devoit les envoyer ailleurs. On sçait aussi que le soi-disant, Comte de Moncade en passant par Manheim, avoit trouvé le moyen d'obtenir de l'Electeur Palatin, une Lettre pour la Reine Douairiere d'Espagne, Sœur de S. A. Electoral. L'Avanturier averti après la sortie de Dresde des poursuites que faisoit le Marquis de St. Gilles pour le faire arrêter, parcourut avec une vitesse incroyable presque toutes les Cours d'Allemagne, depuis le mois de Juin jusqu'au mois d'Août, sans s'arrêter long-tems en aucun endroit, de crainte d'être saisi & châtié exemplairement; & ne sçachant plus où aller après la perte de la porcelaine qui lui avoit été confiée, il passa en Provence, où il fut arrêté, comme on l'a dit, conformément à des ordres que la Cour avoit envoyés par tout.

On passe sur plusieurs autres actions du prétendu Comte, dont le narré nous meneroit trop loin. Mais la sentence qu'il doit attendre du Parlement d'Aix, mettra fin à ses impostures, dans lesquelles il a profané les noms les plus augustes.

L O R R A I N E.

I. **O**n a démoli par ordre du Roi le bel Edifice appelé la *Neuve Mallegrange*, que le feu Duc Leopold premier avoit fait bâtir près de Nancy. Sa Maj. qui a une devotion singuliere envers *Nôtre-Dame de Bon Secours*, fera, dit-on, servir les piéces d'Architecture qu'on en retire à la construction d'une nouvelle Eglise de ce nom, dans laquelle on voit les monumens de la pieté des Souverains qui ont possédé cet Etat. La Grande Duchesse de Toscane y a envoyé par devotion deux des Drapeaux pris sur les Turcs à la Bataille de *Medin,*

Médaillon, gagnée le 15. Juillet dernier, sous les ordres du Sérénissime Grand Duc son Epoux. Ces Drapeaux étoient accompagnés d'un Voile de moire d'argent brodé en or & en soye, dont cette pieule Princesse fait présent à la sainte Vierge; C'est elle-même qui l'a travaillé; il est d'un très-bon goût & fort riche. Le 23. Août on posa les Drapeaux dans la Chapelle, & l'on y chanta une Messe solennelle en actions de grâces. La Symphonie de la Primatiale & du Concert, y étoit; on fit une décharge de quantité de boîtes, & il y eut un grand concours de monde qui s'y étoit rendu de la Ville de Nancy.

II. On nous a envoyé de cette Ville l'Avis suivant, que nous donnons au public qui pourra, peut-être, en profiter, sur-tout ceux qui aiment les Médailles, les gravûres, & les Tailles-douces.

En 1734. le célèbre Ferdinand de St. Urbain, Chevalier de l'Ordre de Christ, Graveur des Médailles & Monnoyes des Ducs de Lorraine Leopold I. & François III., & qui s'est acquis beaucoup de réputation, fut chargé de faire une Médaille à l'honneur de Christian troisième du nom, Comte Palatin du Rhin, Prince de Birkenfeld, Duc de Deux-Ponts, &c. Une longue maladie qui termina les jours du Sr. de Saint Urbain au commencement de cette année, l'empêcha d'exécuter son dessein. Son fils aussi Graveur, s'étoit proposé d'y travailler lorsqu'il fut appelé à *Vienne*, où il est actuellement Graveur du Grand Duc de Toscane.

Le Sr. Nicole, Eleve du renommé St. Urbain, vient de graver cette Médaille avec applaudissement, & au contentement de ceux qui l'avoient chargé. En voici l'idée.

Au droit est représenté Christian III. Duc de Deux-Ponts, cuirassé avec une draperie posant sur

des Princes Cc. Noyemb. 1738. 351
sur l'épaule, un masque de Lion sur l'épaulement,
avec un manteau d'hermine. Pour legende CHRISTIANUS III. D. G. Com. Pal. Rhe. Dux. Bav. & Bipontii.

Au revers ce Prince habillé à la Romaine, accompagné de ses deux fils habillés de même, présente une branche d'Olivier en signe de paix & d'union, à les Etats qui sont représentés par une figure à genoux. Une renommée Couronne le Prince. Pour legende. *Novo publica felicitatis Statori.*

Dans l'Exergue. *Bipontium obsequens M. DCC. XXXIV.* Nicole.

On a commencé la fabrication de ces Médailles le 18. Août dernier à l'Hôtel Royal des Monnoyes à Nancy. On en a frappé seize en or qui pèsent chacune 25. ducats, & 228. en argent pelans autant.

Ce coup d'essai du Sr. Nicole est suffisant pour le faire connoître. Si quelques Curieux veulent l'occuper soit en Médailles, en Gravures, ou en Tailles-douces, il leur fera un prix raisonnable; sa demeure est à Nancy.

ARTICLE IV.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **T***oscane.* Le Commerce qui a fort déperî, la vente des Biens allodiaux de la Maison de Medecis, la désertion qui continuë parmi les Troupes Lorraines, & un nouveau Plan qu'on a reçu de Vienne par rapport à ce qui regarde le Militaire de cet Etat, font l'objet des séances du Conseil de Régence. Suivant le dernier de ces points, le

le Grand Duc aura en tout tems sur pied deux Régimens de trois Bataillons chacun, l'un de Troupes nationales qui sera composé de celles qui sont déjà sur pied, & des nouvelles levées qu'on fera pour le compléter. L'autre sera de Troupes étrangères, qui portera le nom de Régiment des Gardes Lorraines, & qui est celui qui est arrivé d'Allemagne à Florence. C'est le Général Wachtendonck qui a proposé ce Plan à Vienne, & le Général Breitwitz qui est chargé de le mettre à exécution, & particulièrement de former le nouveau Régiment de Troupes nationales: Ce Général préside à cet effet dans le Conseil de guerre, & quand il aura réglé & exécuté toute chose, & trouvé un moyen pour empêcher la défection, il retournera à son poste à Livorne.

Quant aux Biens allodiaux, une nouvelle tentative qu'on a faite pour en faciliter la vente, n'ayant pas eu plus de succès que ce que l'on a pratiqué jusqu'ici, l'on se persuade de plus en plus qu'on les remettra à ferme. Une autre tentative du Prince de Craon auprès de l'Electrice Doüairiere Palatine pour la résoudre enfin à vouloir se charger de la Régence de l'Etat, n'a pas mieux réussi non plus que les précédentes; ce qui pourra déterminer, comme on l'espere, le Sérénissime Grand Duc à bientôt entreprendre le voyage de Florence, & à se rendre par là aux souhaits de ses nouveaux Sujets.

S. A. R. vient de donner à quelques-uns d'entre eux des marques de sa faveur, leur ayant confirmé & continué toutes les pensions qu'ils tiennent de la libéralité de la Maison de Medicis, excepté néanmoins à ceux qui ont été pourvus par le present Gouvernement d'une Charge dont les appointemens ne sont pas au-dessous de la pension qu'ils avoient. S. A. R. a aussi ordonné à la Régence, d'enj

des Princes Ec. Novemb, 1738. 353

D'envoyer au Conseil qu'elle a établi à Vienne, le dénombrement de tous les Habitans de la Toscane, avec un état plus circonstancié des revenus du Trésor général & de ce qu'il doit déboursier; & lui a en même-tems insinué qu'elle sera obligée d'imposer une Taxe générale sur les Vassaux pour lever le don gratuit de trois cens mille écus qui lui a été accordé, & pour rembourser cent mille autres écus aux Communautés du Pays qui ont le plus souffert par les marches, les contremarches & le long séjour des Troupes Espagnoles dans cet Etat.

Il y a présentement à Florence une Académie établie sur le pied de celle qui étoit à Nancy. Rien n'a été négligé ni épargné pour que la Noblesse en retire autant & plus d'utilité même, que de celle-là; & c'est ce qu'on lui promet.

On ne dit plus rien du soi-disant neveu du Seigneur Théodore *Roi de Corse*, que nous avons dit le mois dernier avoir été arrêté à Livorne, ce qui fait croire qu'il n'a pas encore été élargi.

II. *Milan*. Suivant une Convention faite au sujet des Fiefs de la Maison de *Doria*, dont on a fait mention dans notre Journal du mois dernier & les précédens, cette affaire restera dans l'état qu'elle se trouve actuellement, jusqu'à ce que l'on commence à régler celle des Limites. Tout continuë ainsi à demeurer tranquille quant à cet article, & l'on jouit d'ailleurs d'une parfaite tranquillité dans ce Duché, aussi-bien que dans ceux de Parme & de Plaisance, où l'on leve depuis plusieurs mois des Recrues qu'on envoie aux Régimens Italiens qui sont en Hongrie. Il en arrive au contraire d'autres de tems en tems d'Allemagne pour rendre complets les Régimens Allemands qui ont leurs quartiers dans les trois Duchés.

Environ trois mille hommes travaillent à présent
par

par ordre du Roi de Sardaigne à aplanir une hauteur qui est à quelque distance du Château de *Tor-tone*.

III. *Genes*. Le Marquis Luchefini, ci-devant Envoyé du Duc de Modene à Naples, est arrivé dans ce Port sur la fin du mois d'Août venant de Livorne, & allant à Madrid pour y résider en la même qualité: Il étoit venu à bord d'un Bâtiment François, qui a sur son bord la belle porcelaine de Saxe, dont le Roi Auguste de Pologne fait présent à la Reine d'Espagne. Cette porcelaine est en quatorze Caisses, & c'est celle qui a échappé à l'industrie de l'éveillé Comte de *Moncade* & de *Verafco*.

On a fait encore partir au commencement de Septembre deux Galeres de la République pour la Capitale de *Corse*, avec de l'argent pour le payement des Troupes Genoïses qui sont dans cette Isle: elles y sont arrivées heureusement, selon des avis qu'on a reçus, & ont relevé celles qui ont croisé quelque-tems sur les côtes de la même Isle, & qui sont néanmoins encore à *Bonifacio*, d'où, peut être, elles ne reviendront pas si-tôt; car on apprend que les Mécontens entretiennent une correspondance secrète avec leur Chef, qu'on dit n'être pas bien éloigné d'eux. D'autres avis, & qui sont les derniers venus de Corse, portent même que le Seigneur Théodore est actuellement dans l'Isle, & qu'il a débarqué le 17. Septembre à *Campoloro*, avec 200. hommes, 24. Canons, 9000. Fusils, & plusieurs autres munitions. Mais comment accorder cette nouvelle avec la Convention que les Chefs des Mécontens ont signée avec les Plénipotentiaires de France, & sur tout avec l'envoi des otages qui sont présentement à Toulon pour garantir de leur soumission aux volontés du Roi Très-Christien? Ce qui feroit juger d'ailleurs que cette nouvelle peut avoir quel-

des Princes, &c. Novembre 1738. 355

quelque fondement, c'est que les Mécontents Cortes font encore difficulté de mettre bas les armes jusqu'à ce qu'on leur ait communiqué les conditions de l'accommodement projeté.

L'Equipage d'un Bâtiment Anglois arrivé le 19. Septembre au Port de Genes rapporte que le 14. du même mois, il avoit fait rencontre de l'Escadre Angloise sous les ordres de l'Amiral Haddock, laquelle étoit sortie de *Port Mahon* pour faire voile, à ce qu'on croit, vers le Détroit.

IV. *Venise.* Tout ce que nous avons dit que le Magistrat de la Santé avoit mis en usage pour garantir de la contagion les Etats de la Republique, est renouvelé par quelques Edits publiés depuis peu; on y a même ajouté, sur l'avis reçu que le mal contagieux s'étoit approché à quarante miles du Pays de la Domination Vénitienne. Des ordres très-rigoureux à ce sujet ont été envoyés entr'autres en Dalmatie.

Le Convoi ordinaire de Navires Marchands destiné pour les Echelles du Levant, a mis à la voile sur la fin de Septembre avec une bonne charge; celui qu'on attend au contraire des mêmes Echelles, est allé de *Constantinople* à *Smirne* achever sa charge, d'où il a dû se rendre à *Corfou* sous l'escorte de deux Vaisseaux de guerre de la République.

V. *Naples.* Le miracle annuel de la liquefaction du sang de Saint Janvier se fit le 19. Septembre, jour de la Fête de ce Patron & Protecteur du Royaume, au bout de 36. minutes qu'il fut approché de son Chef. Après le Service divin célébré ce jour-là, & auquel Leurs Majestés assistèrent, on fit une seconde fois la lecture du nouvel Institut de l'Ordre de St. Janvier, & le Roi en conféra le collier aux Ducs d'Atri, de Sora, de Castropignano & de Charney. Ces Chevaliers & les autres que Sa Majesté a
créés,

créés, ont le titre d'Excellence, & la plupart d'entre eux ont la permission de se couvrir en sa présence comme Grands d'Espagne de la première Classe. Ce n'est que depuis peu que le Duc d'Atarés de Comte qu'il étoit, a été revêtu du titre de Duc, le Roi le lui ayant conféré en considération des services qu'il lui a rendus.

On voit ici des médailles frappées à l'occasion du mariage de Sa Majesté, dont elle a envoyé nombre en diverses Cours. On y représente d'un côté la tête du Roi & celle de la Reine en regard avec la légende *Carolus & Amelia*, & de l'autre côté les Armoiries de Leurs Majestés avec cette inscription, *Permixti Heroes*; mais on ne voit aucun chiffre à la légende, parce que le Conseil du Roi est encore partagé sur le nombre des Rois que le Royaume a eus du nom de Charles. C'est au même sujet que jusqu'à présent l'on n'a pas mis la tête de S. M. sur les Monoyes de ce Royaume.

Le Prince Royal de Pologne qui étoit à *Ischia*, où il a pris les bains & les étuves de sable de mer, est de retour à Naples beaucoup soulagé, & l'on espère que dans peu S. A. R. aura recouvré sa première santé.

On travaille dans l' Arsenal à mettre divers Bâtimens en état, & l'on y construit une nouvelle Frégate qui sera percée pour 50. pièces de Canon. On employera une partie de ces Bâtimens à croiser sur les Corsaires de Barbarie en tout tems; car au moins que l'on en a avis, ces Corsaires viennent infester les mers des deux Royaumes, & faire des débarquemens qui allarment les Habitans du Plat-Pays. Cependant on en a pris deux en peu de tems. Le premier est une Galliotte d'Alger qui a été conduite au Port de *Trapani* en Sicile: Elle fut prise près du Passage de *Mazara* avec 24. Turcs qui étoient

dinaire nommée par le Pape pour examiner les statuts du nouvel Ordre de *Saint Janvier*, établi par le Roi des deux Siciles, & voir s'il n'y a rien qui l'empêche d'y donner son approbation: Et dans une autre Congrégation indiquée à la fin de Septembre on décidera là-dessus. On doit y examiner aussi une demande du Roi Stanislas de Pologne, qui sollicite la permission de disposer de quelques Benefices en Lorraine. Cet examen se fit sur la fin d'Août. Le 3. Septembre S. S. tint Consistoire secret, dans lequel le Cardinal Ortoconi en qualité de Doyen du Sacré College, fut déclaré Evêque de Veletri & Ostia, & le Cardinal Rufo, comme Soudoyen, fut nommé Evêque de Porto. L'Evêché de Palestrina y fut aussi conféré au Cardinal George Spinola, & la proposition de neuf autres Evêchés à la nomination du Roi de Portugal, termina ce Consistoire. Le Pape s'est réservé un dixième Evêché auquel Sa Maj. Portugaise avoit nommé le R. P. Susa de la Compagnie de JESUS; ce qui, peut-être, ne sera pas bien reçu à la Cour de Lisbonne. Les Bulles accordées pour ces Evêchés, qui sont des Evêchés *in partibus*, sont déjà parties pour Lisbonne, le Pere d'Evora qui menage encore à Rome les affaires du Roi de Portugal, les ayant envoyés le 6. à ce Monarque.

Les deux Chapeaux vacans dans le Sacré College sont destinés à Mrs. Valenti Gonzague & Cavalieri, Nonces du Pape auprès des Rois d'Espagne & de Portugal. S. S. leur a déjà envoyé un Courier avec ordre de prendre congé des Cours où ils résident, parce que leur Promotion doit n'avoir lieu qu'après qu'ils seront sortis des Etats du ressort de leurs Nonciatures. Cependant l'on compte que les deux Rois souhaiteroient qu'elle se fit avant la sortie de ces Nonces de leurs Etats.

des Princes, &c. Novembre 1738. 359

On est à présent persuadé que tout est réglé avec la Cour de Naples, de maniere que la bonne harmonie qui a été interrompue est rétablie entièrement. On y a envoyé le 26. Septembre la Bulle de la Croisade que Sa Maj. Napolitaine avoit demandée; Mais on n'a pas encore expédié un Bref que ce Prince sollicite pour obliger les Ecclésiastiques du Royaume de Sicile à payer leur quote-part des Dons gratuits, cette affaire qui a occasionné plusieurs conférences, ayant été renvoyée par le Pape à la Congrégation de l'Immunité Ecclésiastique. On n'est pas moins dans l'esperance que l'accordement avec la Cour de Turin sera conclu incessamment, S. Maj. ayant nommé le Comte Riviera son Ambassadeur Extraordinaire auprès du St. Siège qui est déjà arrivé à Rome afin d'y mettre la dernière main.

La Congrégation du St. Office excommunia au commencement de Septembre, par ordre du Pape, le Prince Joseph Ragotzi comme Fauteur de la présente guerre entre l'Empereur & les Infidèles, & pour avoir pris les armes en faveur des ennemis du nom Chrétien.

Un Seigneur Persan arrivé à Rome au mois de Septembre, & qui doit aller en France en qualité d'Envoyé du Sophi Thamas-Kouly-Kan auprès du Roi Très-Chrétien, fut conduit le 23. du même mois par le Duc de St. Aignan à l'audience du Pape, qui s'est entretenu avec ce Ministre Oriental. On dit qu'il est chargé de la part du Sophy son Maître, de demander à Sa Sainteté des Missionnaires, avec assurance qu'ils seront protégés dans tous les Etats de ce Prince: Il est logé à l'Hospice des Arméniens, où il reçoit des visites. On lui fait ici des honneurs, le Chevalier de St. George, entr'autres,

l'a invité de se rendre à Albano, & l'a fait dîner & souper à la Table.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans le PAYS DU NORD, depuis le mois dernier.

*Le Roi se
demet de la
Régence.*

I. **S**uede. Un événement aussi étonnant qu'inattendu dans la conjoncture, vient d'être présenté au Royaume & à toutes les Cours de l'Europe qui en ont été informées par des Exprés; c'est que le Roi se trouvant incommodé depuis quelque-tems, ou sous ce prétexte, a jugé à propos de remettre à la Reine la Régence du Royaume qu'elle reprit le 4. Septembre avec les formalités ordinaires, ayant même recommencé le lendemain d'assister aux délibérations du Sénat. Les Etats du Royaume assemblés en Diette, & qui le sont encore, firent ce jour-là une députation solennelle à la Reine pour la complimenter. Le Comte de Tessin, Marechal de la Diette, portant la parole, a fait à S. M. le discours dont voici la traduction.

Trés-Puissante & Trés-Gracieuse Reine.

Hier il a plu à nôtre très-gracieux Roi de faire sçavoir aux Etats du Royaume que de sa propre volonté & après une délibération mûre, il avoit résolu de remettre à Vôtre Majesté la prospérité & la régence du Royaume, conformément aux formules du Gouvernement & aux assurances confirmées par serment, prenant pour motif de cette résolution son indisposition qui nous afflige tous.

De

des Princes &c. Novemb. 1738. 361

De tous les Etats du Royaume, Très-Gracieuse Reine, il n'y en a pas un qui ne revere vôtre respectable Personne avec le respect & le dévouement les plus sincères, & qui ne soit disposé à en donner des preuves à chaque occasion.

Les Habitans de ce Royaume ont déjà jôûi de tant de graces, de justice & de bonheur sous le Sceptre de V. M., qu'ils peuvent confier avec une tranquillité entiere, leur prosperité à ses soins, très-persuadés que V. M. comblera ses sujets de sa faveur & de ses graces Royale.

Qu'il plaise au surplus au Tout-Puissant de rendre une santé solide & constante à nôtre très-gracieux Roi, d'aider en attendant V. M. à porter le pesant fardeau de la Régence, & la conserver pour la consolation des Etats, afin qu'ils puissent se flatter de vôtre faveur & de vos graces, tant pour l'avenir que pour le present.

La Reine a fait faire à ce Discours la Réponse que voici.

L'Affliction & la douleur où se trouve S. M. en voyant le Roi son cher Epoux dans une si grande indisposition, lui ravit la tranquillité d'esprit necesaire pour peser une si grande affaire, quoiqu'elle connoisse d'ailleurs la pesanteur du fardeau attaché à la Régence d'un Royaume. Mais n'ayant jamais eu de peine à contribuer à la satisfaction de son cher Epoux & Seigneur, non plus qu'à être utile au Royaume, Sa Majesté se conformera aussi dans cette occasion à ses desirs, dans la ferme confiance qu'après l'aide du Tout-Puissant, la fidélité & l'obéissance des Etats, de même que les lumieres & les bons avis du Senat, rendront plus leger un poids qui sans cela lui paroitroit trop pe-

fant. Sa Majesté fait au reste gracieusement saluer les Etats &c.

Ce changement qui vient d'arriver dans la Régence, & qu'on ne pouvoit prévoir, tiendra vraisemblablement la Diette au delà du terme qui paroïssoit fixé pour la séparation; car il semble nécessaire d'y pourvoir à des événemens que celui qui vient d'arriver, pourra présenter dans la suite. Il faudra du moins prendre des mesures pour le Gouvernement du Royaume, au cas que la Reine vint à déceder devant le Roi, & déterminer à ce sujet si les Etats seroient fondés à faire une nouvelle Election, ou si le Roi seroit habile à rentrer dans les droits de la Royauté dont il vient de se dépouïller.

Lors de l'événement imprévu qu'on vient d'annoncer, la Diette alloit à la fin de ses séances. Il n'y avoit plus à regler que des affaires qui ont été renvoyées au Comité secret, & dont le Traité de Commerce avec l'Angleterre & une augmentation des Forces du Royaume tant par mer que par terre, n'étoient pas les moindres à y discuter. Le Roi avoit aussi donné son consentement à toutes les Résolutions prises jusques-là dans cette assemblée des Etats, & entr'autres, à une exemption de toutes les taxes ordinaires à ceux qui s'engageront à travailler aux diverses Mines de toutes sortes de métaux. Cette Résolution a été prise afin d'encourager un travail qui fait les plus grandes richesses de ce Royaume.

Suivant les derniers avis que nous avons eus de Stockholm, la santé du Roi étoit dans un état à faire craindre qu'elle auroit beaucoup de peine à se rétablir.

II. *Dannemarc.* On est fort attentif à la Cour de Copen-

Copenhague à ce qui se passe en Suede, de même qu'à une négociation qu'il y a sur le tapis entre la France & la Russie. On dit, que c'est un Traité de Commerce entre ces deux Couronnes, qui a déjà été ébauché du vivant du Czar *Pierre le Grand*, & que le Prince de Cantimit, Ambassadeur actuel de la Czarine auprès du Roi Très-Chrétien, est allé perfectionner.

Quant au projet qui a été fait de réunir la Compagnie Orientale de Dannemarck à celle de Suede, il rencontre des difficultés qui font desespérer de sa réussite. Ces deux Compagnies vont néanmoins toujours en augmentant, en recevant de retour & dans leur tems tous les Vaisseaux qu'elles attendent des Indes, avec de riches cargaisons. On a eu des nouvelles de celui que la Compagnie Suedoise avoit envoyé à la Chine, ce qui a fait cesser la crainte où étoient tous les intéressés à ce Bâtiment, qu'il n'eut fait naufrage; on croit que ce Navire doit être actuellement arrivé dans quelque Port de Suede.

III. *Pologne.* L'ouverture de la Diette de ce Royaume s'est faite au jour fixé à Varsovie, le Roi y étant arrivé le 27. Septembre de Dresde avec la Reine son Epouse. On ne donnera encore ici aucun détail des matieres qui y ont été mises sur le tapis, ni des premiers débats faits à ce sujet. On sçait que les points dont nous parlâmes le mois dernier, feront les principaux articles sur lesquels roulera toute la Diette, & sur tout l'augmentation de l'Armée de la Couronne, qui a occasionné une Commission Préliminaire; à laquelle le Primat du Royaume a présidé: Il y a représenté la nécessité qu'il y avoit de proceder incessamment à cette augmentation, afin d'être mieux en état d'assurer & de maintenir dans les conjonctures presentes, l'honneur & la tranquillité de la République. Le grand Maréchal

réchal de la Couronne & le grand Général de l'Armée y ont proposé avec ce Prélat, de mettre l'Armée sur le pied qu'elle étoit, lorsque les Turcs vinrent jusqu'à Vienne en 1683.; & suivant les apparences, cette Proposition ne sera pas rejetée. Mais on compte qu'il faudra environ trois millions par an pour l'entretien des Troupes d'augmentation, & cet article aura, peut-être, beaucoup plus de peine à passer, car on ne pourra se rabattre à cet effet que sur de nouvelles impositions dont la proposition rencontre toujours de grandes difficultés. Quelques Commissaires avoient bien trouvé une partie de l'expédient, ils avoient proposé que le Clergé pourroit payer la quatrième partie des revenus de ses Terres; mais l'Archevêque Primat dit à ce sujet, qu'on ne pouvoit charger le Clergé d'aucune Taxe, puisque le St. Siege trouveroit mal que contre ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent, on obligéât le Clergé à payer la Capitation. On s'attend ainsi à de grands débats à la Diète sur l'article de l'augmentation de l'Armée de la Couronne, qui est néanmoins d'autant plus nécessaire, que les Haymadakis & autres vagabonds font de plus grands ravages qu'ils n'ont encore fait sur les frontieres, ayant profité d'une occasion qui les a favorisés, & qui est l'entrée des Troupes Russiennes dans le Royaume. Ce dernier article ne sera pas non plus le moindre objet des débats de la même Assemblée, parce qu'on attend à Constantinople une Réponse sur une déclaration du Grand Vizir arrivée à Varsovie, concernant l'entrée de ces Troupes sur le territoire de la République dans un tems où cette République a donné les assurances les plus positives à la Porte Ottomane qu'elle observeroit religieusement la neutralité dans laquelle elle est entrée; neutralité que la Porte regarde ou affecte de regarder com-

me encinte en quelque maniere par les marches & contremarches des Russiens qu'il lui semble qu'on favorise , puisqu'on n'y a point fait d'opposition.

C'est le Résident de la République à *Choczim* qui a envoyé cette Déclaration du Grand Vizir au Sénat. Il assure néanmoins que le Bacha de *Choczim* lui a notifié de son côté, que le Grand Seigneur pour témoigner combien il désire d'entretenir une bonne intelligence & amitié avec la Pologne, enverra un Aga à la Diette générale, afin de l'en assurer de la maniere la plus authentique.

La peste qui s'est glissée, comme on l'a dit le mois passé, à *Caminiec*, y continuë, de même qu'aux environs, & fait des ravages qui joignent la consternation à la misère que la disette fait regner dans ces quartiers-là. Le même fleau s'est manifesté à *Choczim*, ce qui, dit-on, a contribué à la retraite de l'Armée Russe, dont nous ferons mention ci-après, & qui sans cela devoit continuer sa marche vers cette Place, quoiqu'elle eut étrangement souffert par une pénible & trop longue marche. Cette retraite des Russiens n'étoit d'abord regardée que comme une feinte pour engager les Turcs à passer le *Dniester*: mais on s'est trompé dans les conjectures faites à ce sujet, & l'on a vû depuis que c'étoit là l'unique ressource qui restoit au Général *Munnich* pour conserver son monde qu'il doit ramener dans l'*Ukraine*. Le Général *Lasci* n'a rien non plus effectué dans la *Crimée*, s'étant trouvé obligé, & ayant eu les ordres de ramener également son Armée en *Ukraine*.

Comme les Turcs & les Tatars ont aussi mis le pied sur le territoire de la République avant, mais sur-tout après que les Russiens y furent entrés, ils en sont aussi sortis à présent, en ayant eu l'exemple par ces derniers; & le dommage qu'ils peuvent

peuvent y avoir causé, sera remboursé incessamment, le Sultan de *Bialogorod* & le Seraskier de *Bender* ayant envoyé des Députés au Camp des Troupes de la République qui est à *Winnica*, lesquels ont déclaré au Vaivode de *Smolensko*, Régimentaire de la Couronne, qu'il pouvoit nommer des Commissaires pour en faire l'estimation. En conformité de cette demande, l'on en a envoyé deux sur les lieux que les Infidèles ont occupés, afin d'y recevoir les comptes & les dépositions de ceux qui ont souffert quelque tort.

R U S S I E.

I. **A** Prés tous les avantages remportés en si peu de tems par les armes victorieuses de S. M. Czarienne sur les Turcs & les Tatars, avantages dont nous avons donné de succinctes rélations dans nos Mémoires du mois passé, la Cour s'attendoit à des coups plus décisifs, & qu'au moins l'Armée du Général *Munnich* auroit passé le *Dniester*, ensuite des tentatives qu'il avoit faites jusques-là, & qu'il fit encore depuis au même effet; la Cour devoit, ce semble, s'attendre aussi que le Général *Lasci* entré dans la *Crimée*, s'y seroit maintenu & établi, comme la chose avoit été concertée. Mais la retraite de ces deux Généraux actuellement en marche pour revenir en *Ukraine*, manifeste que les conjectures n'ont pas été bien justes à cet égard, & que des difficultés que les deux Généraux ont fait sentir, l'ont emporté sur les résolutions prises au contraire, & sur ce qui avoit été dressé dans le plan des opérations de la Campagne. En effet, la Czarine & son Ministère ont reconnu par les divers avis qu'ils ont reçus depuis les actions, dont on a fait le narré, & celles que nous allons encore toucher, qu'il y auroit eu de la témérité au Général

des Princes &c. Novemb. 1738. 367

Général Munnich d'entreprendre le passage du *Dniester*, où ce fleuve n'est pas guéable, & tel qu'il est où son Armée a eu ses campemens; Et au Général Lasci, de demeurer dans la Crimée. Il a donc été résolu, & l'ordre a été envoyé au premier de ces Généraux, de diriger la marche vers *Choczim*, & de passer le *Dniester* dans les environs, pour aller mettre ensuite le Siège devant cette Place; ce qui également n'a pû s'exécuter d'une part, à cause de la contagion qui regne dans la *Modalvie* & en *Pologne*, particulièrement du côté de *Gaminiec* & de *Choczim*; & de l'autre, parce qu'après que l'Armée eut passé le *Bog*, l'on a découvert une maladie parmi les Bœufs employés au transport des provisions, qui a obligé Mr. de Munnich à faire bruler plusieurs milliers de Charettes avec les magazins portatifs dont elles étoient chargées. Ces difficultés insurmontables n'ont pû que faire approuver à la Cour le retour de ce Général en *Ukraine*, d'autant plus qu'il s'agissoit de la conservation d'une Armée qui avoit déjà diminuée, & dans laquelle il y avoit grand nombre de malades pour avoir beaucoup souffert pendant tout le tems qu'elle s'est arrêtée en *Pologne* & auparavant, non seulement par les longues & pénibles marches, & les attaques presque continuelles des *Spahis* & des *Tartares* qui l'ont harcelée nuit & jour; mais aussi par la rareté des vivres & la disette des fourages qui lui ont fait perdre une partie de ses Chevaux & de ses Bœufs.

Cette Armée passa le *Bog* le 6. de Septembre. Les dernières attaques considérables qu'elle a soutenues dans ses marches, se firent le 10. Août; mais on n'a appris que depuis, que la victoire s'étoit déclarée derechef du côté des *Ruffiens*, ainsi qu'on va le remarquer.

Après l'action du 6. Août l'Armée *Ruffienne* alla camper

camper sur le bord du Dniefter, & la nuit du 8. au 9. elle commença à canonner & à bombarder le Camp des Infidèles, mais sans aucun succès. La même chose fut pratiquée du côté des ennemis qui campoient sur l'autre bord au nombre de 60000. mille Turcs bien retranchés, & ayans 60. Canons & 15. Mortiers en batterie. Tous les Tartares campoient de ce côté-ci du *Dniefter*, & vis-à-vis la gauche de l'Armée Russe, qui étoit observée dans toutes les démarches, & suivie, pour ainsi dire, pas à pas. On ne put encore alors se résoudre à tenter le passage du *Dniefter*, tant pour cette raison, qu'à cause que les bords de ce Fleuve sont fort escarpés où étoit le Camp Russe. Les fourages commençans d'ailleurs à manquer, on changea de Camp, & l'Armée cotoya la Riviere *Bulock* pour aller en occuper un autre sur celle de *Kalchouka*, surtout afin d'engager l'ennemi à sortir de ses retranchemens. A peine eut-on quitté le Camp à la pointe du jour que les ennemis parurent à la droite des Russes sur une hauteur, & les cotoyerent toute la journée, se jettans de tems en tems par pelotons sur les Régimens qui passoient devant eux, & dont il falloit toujours soutenir l'attaque. Le soir un Corps de Troupes ennemies s'étant approché de l'Armée fut dispersé, & se retira vers la Riviere de *Molokisch* après qu'on l'eut salué de quelques coups de Canon. C'étoit une annonce de ce qui devoit arriver le lendemain. On eut de plus pendant la nuit les assurances d'une action prochaine, parce que l'Armée qui étoit entrée dans un Camp qu'on avoit tracé sur la Riviere *Bulock*, fut continuellement harcelée dans sa marche, & l'on avoit vû paroître de tems en tems de gros Corps ennemis, & entr'autres des Janissaires, qui se réunissoient ensuite, toujours en dirigeant leur marche selon celle des Russes.

des Princes, &c. Novemb. 1738. 369

Le 10. toute l'Armée Moscovite se mit sous les armes pour couvrir les bagages qu'on fit passer de l'autre côté de la Riviere. L'ennemi qui consistoit en 20. mille Janissaires & plusieurs milliers de Spahis, Arnauts, & en Cavalerie Asiatique, s'en approcha avec tous les Tatars de Budziac & de Nogay, & l'attaqua en divers endroits, particulièrement à l'aile droite & à l'arrière-garde, commandée par le Lieutenant-Général Charles de Biron, faisant tous ses efforts pour l'envelopper. Il y eut même deux Corps de Janissaires qui se glissèrent le long des Rochers sur les bords de la Riviere Bulock, & l'un d'eux s'approcha du flanc de l'arrière-garde à la portée du fusil; l'autre qui venoit par les vallons, & étoit soutenu d'un Corps de réserve, attaqua cette arrière-garde avec furie. On y envoya d'abord pour la renforcer quelques Régimens d'Infanterie, commandés par le Prince de Brunswick, & une partie des Gardes à pied, sous les ordres du Général Biron. D'autres Janissaires s'approchèrent sur ces entrefaites d'un des postes des Russiens, où il y avoit 400. hommes qui couvroient le quartier général. Cette Troupe conduite par un Lieutenant-Colonel sortit de son poste, & marcha aux Janissaires la bayonette au bout du fusil & les attaqua de manière qu'ils se retirèrent avec perte. Les Hussars du Régiment de Stojani, les Cosaques de Zugojew, & quelques Compagnies de Dragons, poursuivirent les fuyards aussi loin que le terrain le permit, & en firent un grand carnage.

Mr. de Biron attaqua en même-tems les ennemis avec les Grenadiers & une partie des Gardes, avec tant de succès, qu'il les obligea à prendre la fuite, laissant sur la place un grand nombre de morts. Les Grenadiers des Régimens de l'aile gauche attaquèrent aussi les Infidèles, qui se retirèrent par
tout

tout avec tant de précipitation, qu'on ne put les poursuivre qu'à coups de Canon. Ils s'étoient présentés à l'Armée en même tems que le Corps de Janissaires avoit tenté de s'emparer du poste qui couvroit le quartier général. Après leur retraite l'Armée Russe entra dans son Camp sur les bords de la Riviere Bulock.

Les Infidèles ont perdu dans ces différentes attaques du 10. Août plus de monde qu'en aucune des journées précédentes. La Campagne étoit toute couverte de morts, sans compter ceux qu'ils ont pu emporter. Les Kalmouchs & les Cosaques y ont fait aussi un butin considérable en armes, en habits, & en argent. La perte des Russiens a aussi été plus grande que dans aucune des dernières actions, les Janissaires s'étant battus en braves. On ne compte cependant qu'environ 500. hommes du nombre des morts, & 200. blessés.

Le 12. l'Armée Russe se remit en marche le long du *Dniester* par des défilés & des chemins impraticables, & le 17. elle arriva à la Riviere *Kamenka*, ayant encore été poursuivie pendant ces jours par de petits Corps ennemis, qui ont toujours été repoussés avec perte.

Cette relation, mais plus amplement faite, a été apportée à la Cour de Petersbourg par un Officier dépêché par le Général Munnich. D'autres Exprés y sont arrivés depuis avec les raisons qui ont obligé ce Général d'abandonner le dessein de passer le *Dniester*, de ne point s'approcher de *Choczim*, & de retourner en *Ukraine*. Il a aussi informé la Cour qu'il avoit reçu dans son Camp sur le bord du *Dniester*, un Courier du Marquis de Villeneuve, Ambassadeur de France à *Constantinople*, qui lui avoit donné part que la Porte est encore disposée à convenir d'une suspension d'armes pour traiter en suite de la paix.

11. On a chanté le 4. Septembre à Petersbourg le *Te Deum* au bruit du Canon de la Forteresse & de l'Amirauté, en actions de graces de la victoire dont nous venons de donner les principales circonstances. L'Armée du Général Lasçi n'a plus rien fait voir de fort intéressant, après l'action dont on a rapporté quelques particularités le mois passé; & cette action avec plusieurs autres mesures qui avoient été prises, n'ont cependant point contribué à faire réussir le projet formé, pour que les Russiens s'établissent dans la *Crimée*, de sorte que l'on a échoiié cette Campagne dans ce dessein, aussi bien qu'en celui d'entreprendre le passage du *Dniester*; puisque Monsieur Lasçi a trouvé bon de sortir de la *Crimée* avec son Armée, qui également n'a pas peu souffert par la disette de bien des choses necessaites à la vie dans un Pays ruiné avant son arrivée, & qui devoit tirer toute la subsistance de la Flotille Russienne; mais qui n'a pû en tirer long-tems, parce que la Flotte Turque, commandée par le Capitan Bacha, a contraint le Vice-Amiral Bredal, sous les ordres duquel étoit la Flotille, d'abandonner la mer, & de se retirer à *Asoph* avec les grosses Prames. Quant aux Bâtimens de transport qu'il ne put remorquer à cause du courant, il les fit entrer dans une espece de Port, & ordonna qu'on dressât des Batteries sur les bords de la mer, afin d'en empêcher l'approche aux Turcs. Après le départ de Mr. de Bredal, le Capitan Bacha s'avança vers l'endroit où étoient les Bâtimens Russiens afin de s'en emparer; mais le feu des Batteries l'en ayant empêché, il fit mettre pied à terre à une partie de ses gens qui attaquèrent & défirent les Russiens postés pour défendre leurs Batteries, dont les Turcs se rendirent maîtres. Ceux qui étoient à bord des Bâtimens voyans leurs compagnons

pagnons battus, se sauverent à force de rames avec environ 70. Navires, après avoir mis eux-mêmes le feu à 90. autres.

Tout ce que Mr. de Lasçi a fait avant la sortie de la *Crimée*, & qui lui est compté pour bon, c'est qu'il a fait sauter les Fortifications de la Ville d'*Or*, & rasé les lignes de *Précop*.

Voilà ce qui s'est passé en *Crimée* & sur mer. Il y a eu aussi quelques chocs entre les Cosaques du *Don* & les Tartares du *Cuban*, sur lesquels les premiers ont remporté quelques avantages, étant commandés par l'Attaman du *Don*. On met ces avantages dans une Relation fort ample qui nous est parvenuë, & cependant toute la teneur en est, que l'on peut avoir fait mille Tartares, fait périr quelques autres dans le *Don*, enmené des prisonniers, & repris le butin qu'ils avoient fait en passant le *Don*, pour venir attaquer le peu de Cosaques fidèles à la Russie, qui étoient dans ces quartiers-là sous les ordres de l'Attaman, & qui n'avoient pas suivi les Armées des Generaux Lasçi & Munnieh.

Presentement que les Armées Russiennes se sont éloignées de celles des Infidèles, on s'attend que les Turcs pourront bien faire de nouveau quelque tentative sur *Oczakow*; mais cette Ville est bien pourvûë, & la Garnison assez nombreuse pour les faire repentir une seconde fois de leur entreprise. On doit s'attendre aussi que les Tartares ne manqueront pas de faire de nouvelles invasions en *Moscovie*, en passant, peut-être, à cet effet par le territoire de la Republique de Pologne, puisqu'il n'y a plus aucunes Troupes Russiennes dans ce Royaume, & que le Général Lasçi n'a pû parvenir à les brider par un établissement en *Crimée*.

T U R Q U I E.

I. **L**A Porte a témoigné une grande satisfaction des nouvelles qu'elle a reçûs, (ce sont celles que nous venons de rapporter) de la sortie des Russiens de la *Crimée*, de la défaite d'une partie de la Flotille Molcovite, de l'éloignement du Général Munnich du *Dniester*, & de la situation de ses affaires en Hongrie, qui jusqu'à présent ont repondu assez à son attente. On a fait sur-tout à *Constantinople* de grandes réjouissances, & célébré un jour solennel d'actions de grâces pour ces avantages, dont le Grand Seigneur a fait donner part avec beaucoup de cérémonie à tous les Ministres des Puissances étrangères qui résident à la Cour. Mais ce qui a un peu rabatu de la joye publique, c'est la nouvelle que le Général Lasci a fait sauter les Fortifications d'Or, & rasé entierement les importantes Lignes de *Précop*.

Il semble que la Porte, malgré ce qu'on publie de son penchant pour une paix, n'en écouterà pas les propositions, tant que les affaires iront de tous les côtés sur le pied qu'elles vont; Car on rapporte que l'Ambassadeur de France ayant de nouveau fait toutes les instances qui dépendoient de lui pour tâcher de porter le Divan à mettre fin à la présente guerre de Sa Hauteffe avec l'Empereur & la Czarine, il a eu pour reponse, dit-on, qu'avant d'entamer aucune Négociation de paix, l'on demandoit que l'Empereur restituât toutes les Places qu'il avoit conquises sur l'Empire Ottoman dans les précédentes guerres, ce qui est difficile à croire.

III. Il y a depuis la fin d'Août à *Constantinople* une Ambassade solennelle, consistant en trois personnes, de la part du *Sophi de Perse* *Thamas-Kou-*

ly-Kan. On assure qu'elle a pour objet d'affermir la paix entre la Turquie & la Perse par un Traité solide & durable, dont les Articles déjà proposés par cette nouvelle Ambassade, n'ont plus été faits sur un ton si haut ni si fier que cet Usurpateur de l'Empire Persan les proposa autrefois. Ainsi il y a tout lieu de croire, que dans cette conjoncture la Porte ne refusera point d'y souscrire. Ce qui a engagé, à ce que l'on prétend, Thamas-Kouly-Kan, à une démarche pareille, c'est que le Grand Mogol, jaloux de la prospérité & des conquêtes de ce nouveau Sophi, arme dans ses Etats, & s'est uni depuis peu avec le Grand Seigneur par un Traité offensif & défensif, qui n'a d'autre but que de le tenir dans de certaines bornes.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, & en HONGRIE, depuis le mois dernier.

I. **Ratisbonne.** L'affaire de la réforme des espèces d'or & d'argent fut enfin terminée le 10. Septembre sur le pied que nous l'avons fait voir dans nos derniers mémoires, une résolution générale ayant été prise là-dessus par les trois Colleges de l'Empire: Elle fut communiquée le 12. aux Ministres, & le lendemain la Diète se sépara pour un mois entier. Mr. de la Noüe, Ministre de France, a eu depuis sa première audience publique du Prince de Furstemberg, principal Commissaire de l'Empereur à la Diète.

II. **Saxe.** Le Ministre de Russie auprès de Sa Maj. Polonoise, & ceux qui résident aux autres Cours d'Alle-

d'Allemagne, & chez les Puissances étrangères, y ont exposé, par un ordre exprés de leur Souverain, les raisons qui ont obligé l'Armée Russe, commandée par le Général Munnich, d'entrer sur le Territoire de la République de Pologne, & ils ont en même tems déclaré qu'elle sortira de ce Territoire, comme elle l'a fait depuis, d'abord que les circonstances le lui permettront, & que les Districts par où elle a passé, seront entièrement dédommagés. Cette déclaration du Baron de Kayserling, Ministre de Russie, paroît avoir satisfait la Cour, puisqu'on n'a plus rien fait depuis la protestation dont on a parlé le mois passé.

C'est le 22. Septembre que le Roi & la Reine partirent de Dresde pour Varsovie, où L. M. sont arrivées, comme on l'a déjà dit. Les Princesses, toute la Cour, & les Ministres avoient pris les de-vans sur elles. Mr. de Sorbelloni se rend aussi à Varsovie pour y faire les fonctions de Nonce du Saint Siège, qu'il a remplies pendant trois ans à Cologne, d'où il partit le 30. Septembre, prenant la route par Vienne, afin de s'y aboucher avec Mr. Paulucci qu'il remplace dans la Nonciature de Pologne.

III. *Wirtemberg*. L'affaire de la Tutelle & Administration de ce Pays ne paroît pas encore entièrement terminée, l'Empereur ayant donné à ce sujet un Rescrit conçu dans des termes bien forts, & dont il y a des copies répandues à *Stutgard* & ailleurs : Il porte des plaintes de la part de ce Chef Suprême de l'Empire, de la façon peu convenable dont on a affecté de méconnoître, & même de tourner en mauvaise part les soins paternels dans cette Tutelle & Administration; Sa Majesté Imp. y déclare au surplus " qu'Elle n'a eu aucune part aux troubles de ce Duché & qu'on ne peut pas même l'en soupçonner; Que si l'âge & les forces avoient "

Rescrit Impérial touchant la Tutelle du Duché de Wirtemberg.

29 permis au Duc Administrateur de connoître les
 29 choses par lui-même, le Pays auroit été exempt
 29 de ces troubles : Qu'on n'ignoroit pas dans l'Em-
 29 pire ce qui avoit séduit le feu Duc Alexandre à
 29 n'être point content de S. M., & que le Sr. Keller
 29 Conseiller Privé, le sçavoit mieux que personne :
 29 Que Sa Maj. n'avoit eu connoissance du Testa-
 29 ment du Duc qu'après la mort, & que la Dépu-
 29 tation faite à ce sujet, avoit été décrétée sur les
 29 sollicitations des Parties intéressées ; de sorte qu'on
 29 n'auroit pas dû s'attendre alors d'être ainsi payé
 29 d'ingratitude dans la suite : Que non-seulement
 29 on avoit déclaré au Conseiller Keller, mais qu'il
 29 avoit reconnu lui-même, que l'Empereur ne
 29 pouvoit se dispenser de veiller avec toute l'atten-
 29 tion possible, à la Religion & à l'éducation des
 29 Princes pupilles, & qu'en lui faisant cette déclara-
 29 tion, on avoit toujours ajouté qu'on ne souffrirait
 29 jamais rien de contraire aux Traités de Paix & Con-
 29 vention : Qu'on avoit d'abord reconnu la justice
 29 & l'équité de ces déclarations, qu'on les avoit
 29 même acceptées, mais que peu après on les avoit
 29 rejetées sur de fausses suppositions, & par un
 29 procédé qui mérite trop ouvertement le ressentiment
 29 de Sa Majesté : Que comme l'on prenoit
 29 à tâche de donner un mauvais tour à toutes cho-
 29 ses, de même on avoit prêté sans fondement à
 29 l'Empereur le dessein d'avoir voulu former *Statum*
 29 *in Statu* ; Qu'il ne falloit pourtant pas se flater
 29 que ces menées engageroient Sa Majesté Imperiale
 29 à renoncer à ce que la Coutume, les Constitutions,
 29 & le Droit de Tutelle Suprême lui assurent :
 29 Qu'Elle étoit aussi éloignée de cette foiblesse,
 29 que d'adopter la maxime paradoxale qu'Elle devoit
 29 attendre sans rien faire jusqu'à ce que Monsieur
 29 l'Administrateur, Madame la Duchesse Douai-
 rier e

rière, ou le College du Conseil Privé eussent
recours à Elle : Que Sa Majesté n'étoit point non
plus dans la disposition de permettre qu'on inspi-
rât de dangereux principes aux Princes pupilles,
& qu'ainsi c'étoit à pure perte qu'on vouloit rabat-
tre sur le *Simultaneum* : Qu'au contraire Elle
croyoit donner une preuve de ses sentimens de
Pere commun à ceux qui professent l'une & l'autre
des deux Religions, en écartant toutes les
questions inutiles avec autant d'application que d'au-
tres s'évertuent d'en susciter : Qu'au reste il y
auroit de l'injustice à croire que ce qui est juste
& raisonnable pour un Protestant, ne le soit
aussi pour un Catholique, tous ceux qui pensent
autrement n'étans pas guidés par un zèle de Reli-
gion réglé sur les Constitutions de l'Empire, mais
par des vûes pernicieuses & violentes ; Qu'on
n'avoit jamais touché en détail, mais seulement
en termes généraux, la défiance qu'on témoignoit
pour Mr. l'Evêque de Bamberg ; qu'ainsi les véri-
tables causes de cette défiance étant inconnûes,
on ne pouvoit pas se regler là dessus ; & cela
d'autant moins que Mr. l'Evêque n'avoit point
été ouï, & qu'on pouvoit être assuré, que par une
suite de son zèle pour le bien de l'Empire, il ne
visoit à autre chose qu'à l'éducation des Princes
pupilles, & à l'avantage de la Duchesse Douai-
rière, & non pas à son propre intérêt, Sa Maj.
étant même persuadée, que la pierre d'achope-
ment seroit à lever, si l'on pourvoyoit d'ailleurs
à l'éducation des jeunes Princes. ,

IV. *Vienne.* On donne pour certain que l'Evêque
& Prince de Bamberg, & de Wirtzbourg sera in-
cessamment à Vienne, sur une invitation de l'Em-
pereur, tant pour cause de la Tutelle qui a occa-
sionné le Rescrit dont on vient de rapporter la sub-

France, que parce que S. M. souhaite, dans les affaires de la conjoncture présente, de profiter des lumières de ce Prélat, qui étant occupé dans le Ministère, a toujours donné des marques de son profond sçavoir & des preuves de son habileté. Peut-être qu'une Convention qui est sur le point d'être conclüe avec lui, pour un Corps de Troupes de 2300. hommes, n'est pas non plus le moindre sujet de son arrivée; car il y a depuis peu à Vienne un Ministre de la part & de celle de l'Electeur de Treves, qui est le Baron de Karg-Bebenbourg, qui fréquente souvent ceux de la Cour. Quoiqu'il en soit, ces affaires, dans lesquelles on doit comprendre celles de la guerre présente contre les Infidèles, occupent beaucoup le Ministère. Il paroît ne l'être également pas peu sur la Succession de *Guilliers* & de *Bergues*, qui est dans une espece de crise depuis que l'Angleterre & la Hollande se sont expliquées à ce sujet, autrement que ne le faisoient attendre leurs déclarations antérieures. Mais la Tutelle du Prince de Sultzbach est encore un objet des conférences des Ministres, parce que le Prince Ferdinand de Bavière appelé à cette Tutelle par le Testament du feu Duc, veut faire valoir son droit, & que le Prince de Birckenfeld prétend y être appelé par la Bulle d'Or & les Constitutions de l'Empire.

V. Tout le Corps de Troupes Bavaïsoises qui entre au service de l'Empereur contre l'ennemi commun, a passé successivement & en différentes colonnes par cette Ville au mois de Septembre, allant en Hongrie. Ces Troupes qui sont des plus belles, & dont la Cavalerie est des mieux montée, ne se sont arrêtées aux environs de cette Ville, que pour passer en revûe devant L. M. & les Ser. Archiduchesses. Il n'y eut que les Bataillons de la première colonne arrivés le 12, dont le départ a été retardé d'un jour
par

par un incident qui a fait du bruit. Il fut occasionné pour leur paye. Les Etats d'Autriche s'étoient engagés de la leur faire tenir à Vienne, mais au lieu d'argent ils presenterent aux Officiers des assignations payables à Presbourg, dont les Soldats ne furent pas contens, & en prirent sujet de se mutiner; de sorte qu'il a falu leur donner de l'argent pour les obliger à continuer leur route. Tout ce Corps de Troupes Bavaroiſes avec les Troupes Saxonnés qu'on a reprises au service de S. M., étoient campées à *Futack*, suivant les derniers avis qu'on a eu de l'Armée, d'où elles ont dû joindre cette Armée, ou se rendre dans les endroits où leur présence seroit jugée nécessaire. Ce sera, à ce que l'on prétend, le Prince de Saxe *Hildbourghausen* qui aura le commandement de ces deux Corps, étant pour ce sujet attendu de retour de Vienne, où il s'est rendu de l'Armée vers le milieu de Septembre. Trois cens Matelots levés à *Hambourg*, ont aussi passé par Vienne, allans servir sur la Flotille Impériale qui est à *Belgrade*.

VI. Presentement il y a aparence que l'affaire du Comte de *Seckendorff* sera tout-à-fait terminée en peu de tems, & cela d'une maniere qui ne lui sera pas bien déſavantageuse. Le sujet qui le fait croire, c'est que ce Seigneur a eu la permission de se rendre du Château de *Gratz* dans la Ville; qu'il y loge avec la Comtesse son Epouse dans le Palais du Comte de *Brauner*; qu'il reçoit des visites & donne à dîner, & que toute la Garde ne consiste qu'en un Officier & quatre Grenadiers.

La Cour a envoyé ordre d'examiner les raisons qu'a eues le Colonel *Cornberg* de précipiter, sans aucune nécessité aparente, la reddition d'*Orsova*, puisqu'il y avoit des vivres pour trois mois, des munitions de guerre pour un an, & une Garnison forte encore de 750. hommes. Mr. de *Cornberg* arrivant

à Belgrade y fut mis aux arrêts, & l'on y a instruit & continué son Procès, mais qui n'a pas duré long-tems ; car le premier d'Octobre ce Colonel le termina lui-même par la mort qui arriva ce jour-là. Il avoit fait auparavant une déclaration signée de sa main, dans laquelle il expotoit le sujet qui l'a porté à rendre Orsowa aux Turcs. Quant au Colonel Salhausen, ci-devant Commandant de *Craiova* sur les frontieres de la Valachie, il est condamné par une Sentence qui vient d'être publiée, à rester encore trois mois aux arrêts, & à payer les frais de son Procès, pour n'avoir point fait la défense qu'on pouvoit attendre de lui. On avoit dit d'abord, mais mal-à-propos, puisque nous l'avons ensuite délayé, que la conduite de Mr. de Salhausen en quittant son poste, lui avoit fait perdre la tête.

VII. Les Couriers de l'Armée d'Hongrie vont & viennent sans discontinuer, & comme les affaires de la Campagne ne paroissent plus fort animées, l'on juge qu'il y a une négociation de paix sur le tapis, qui tire son principe de ce que le Grand Vizir s'est ouvert là-dessus lors de la reddition d'Orsowa au Général de Furstemberg, auquel il avoit demandé de parler. Celui-ci s'étant rendu au Camp de ce Général en Chef de l'Armée Ottomane, il en apprit dans un entretien qui dura près d'une heure, " que
 „ la Porte n'avoit aucun éloignement pour la paix,
 „ qu'aucontraire lui Vizir pouvoit entrer en négocia-
 „ tion ; qu'il y étoit tout disposé, & qu'il souhai-
 „ teroit que la paix pût se faire à la tête des Ar-
 „ mées. afin d'éviter les longueurs & les cérémo-
 „ nies d'un Congrès. „ Mr. de Furstemberg revint à l'Armée chargé de ces propositions, auxquelles le Grand Duc de Toscane répondit le 10. Septembre, jour de son arrivée de *Vienne* à Belgrade, par une Lettre au Grand Vizir, qui portoit en substance,
 „ que

des Princes Sc. Novemb. 1738. 381

“ que le grand ouvrage sur lequel il s'étoit dé-
claré au Général de Furstenberg pouvoit s'entamer
sans délai, d'autant que le Secrétaire d'Ambassade
de France étoit à l'Armée Impériale, & qu'il avoit
des Pleins-pouvoirs de l'Empereur & de la Sou-
veraine de toutes les Russies, pour regler les Préli-
minaires. „

Mais les mouvemens que l'Armée Turque a faits depuis, ayant donné tout lieu de douter de la sincérité des intentions du Grand Vizir, le Comte de Königsegg lui envoya un Secrétaire de guerre pour sçavoir s'il persistoit dans ses sentimens pacifiques. Ce Secrétaire qui est Mr. Theils, revint de l'Armée Turque campée alors près de *Nissa*, accompagné de deux Bachas, qui remirent à Mr. de Königsegg une Réponse de ce premier Ministre de la Porte qui paroissoit d'autant plus favorable, que le Baron de Dahlman, ci-devant Ministre de l'Empereur à *Constantinople*, & ensuite son Ambassadeur au Congrès de *Nimirov* en Pologne, fut nommé avec deux Secrétaires pour se rendre à Belgrade, & de là au lieu qui seroit indiqué pour l'ouverture des Conférences. Mais ce départ de Mr. de Dahlmam qui étoit fixé, vient d'être suspendu par l'arrivée d'un Exprés dépêché par le Général de Königsegg; d'où l'on pourroit prendre de rechef occasion de ne plus si bien augurer pour la paix, si cela se confirme.

Tout ceci se passa à l'Armée où le Grand Duc ne se trouvoit plus, S. A. R. en étoit déjà partie dès le 17. Septembre pour retourner à Vienne où elle revint le 27. Plusieurs Généraux de l'Armée qui étoient tombés malades ont précédés & suivis ce Prince dans son retour, entr'autres, le Velt. Maréchal de Philippi, & les Généraux de Schar & de Chanclos; ce qui a occasionné le départ de Vienne du Comte de Kevenhüller, Vice-Président du Conseil de guerre, à qui l'Empereur a donné le Commandement de la

Cavalerie de son Armée qu'avoit Mr. de Philippi, parce que les indispositions de ce Général ne lui permettent plus gueres de servir. L'on dit Mr. de Kevenhuller chargé d'un nouveau plan d'opérations pour agir contre les Turcs, au cas qu'on ne parvienne pas à l'armistice qui paroïssoit devoir s'établir ensuite des propositions faites par le Grand Vizir.

VIII. C'est le Comte de Harrach, Velt-Maréchal des Armées de l'Empereur, qui préside actuellement dans le Politique & le Militaire; Emploi dont l'Empereur l'a chargé pour tout le tems que les Comtes de Königsegg & de Kevenhuller, Président & Vice-Président du Conseil de guerre, resteront dans le Commandement de l'Armée de S. M. en Hongrie.

IX. Le Comte de Visconti a donné la démission de sa Charge de Grand Maître de la Cour de l'Impératrice Regnante, pour se retirer. On croit qu'il sera succédé par le Prince d'Aversperg, Grand Maréchal de la Cour.

Nous n'avons pas encore appris en faveur de qui les suffrages du Chapitre d'Olmutz s'étoient réunis, quoique l'élection d'un nouvel Evêque se soit faite le 9. Octobre.

X. Le 3. du même mois l'on observa à Vienne avec beaucoup de religion un jour de jeûne, de priere & de penitence demandé par l'Empereur, & ordonné par le Cardinal Archevêque de cette Ville, pour supplier le Tout-Puissant d'éloigner des Etats de l'Auguste Maison d'Autriche le mal contagieux, & obtenir en même-tems la protection sur les armes Imperiales. Une Procession générale se fit le 25. au même sujet avec solennité. L'Empereur accompagné de toute la Cour y assista, & entendit ensuite la Messe célébrée pontificalement par son Eminence le Cardinal Archevêque.

HONGRIE.

I. **O**utre ce que nous avons rapporté des apparences d'une prochaine suspension d'armes entre les Armées Imperiale & Turque qui sont dans ce Royaume ; c'est que le Grand Vizir, qui, après la reddition d'Orlowa, a fait divers mouvemens avec son Armée, & s'est depuis logé dans Nissa, en est parti ensuite de sa dernière déclaration au Comte de Königsegg, pour retourner à Constantinople ; qu'il a envoyé une partie de ses Troupes en quartiers d'hiver, & n'a laissé en Campagne qu'environ 40. mille hommes sous les ordres d'un Seraskier. On va montrer les principaux mouvemens que ce premier General des Turcs a fait faire jusqu'à son départ, à ses Troupes.

Avançant de tous les côtés avec une Armée formidable & divisée en plusieurs Corps, on ne s'attendoit à rien moins que de le voir bientôt avec toutes les forces devant *Belgrade*, où l'Armée Imperiale s'étoit retirée jusqu'à entrer le 6. Septembre dans les Lignes, & ensuite toute l'Infanterie dans la Ville. Il renforça un Camp qu'il avoit à *Rawna* jusqu'à 40. mille hommes, & dans le tems que la Cavalerie de l'Armée Imperiale se dispoisoit le 17. à passer la *Save* pour aller se poster à *Semlin*, quatorze mille Chevaux dépendans du Corps de Troupes commandé par le Bacha de Bosnie, se jetterent sur elle avec beaucoup de furie. Mais ils furent repoussés par trois fois sous la bonne conduite du Général *Rœmet* qui commandoit cette Cavalerie au défaut des Généraux *Philippi* & *Sehr* pour lors malades. Ce Général donne lui-même une relation de son action qui a été apportée à Vienne : elle est des plus modeste, & porte ce qui suit.

Sur la nouvelle que les Turcs s'étoient présentés devant Semendria, que le Commandant de la Place avoit

avoit capitulé, suivant ses instructions, & qu'il étoit en chemin avec sa Garnison, sous l'escorte de 400. Chevaux Turcs, pour se rendre à l'Armée sous Belgrade, je reçus ordre du Grand Duc de détacher 300. Chevaux au-devant de cette Garnison, afin que l'escorte Turque ne vint pas jusqu'à nôtre Camp. Cet ordre me fut donné parce que le Velt Marechal Philippi, le Baron de Sebr, Général de Cavalerie, & tous les Lieutenans Généraux plus anciens que moi, étoient malades. Son A. R. m'ordonna aussi de faire défilér la même nuit & le lendemain matin les gros bagages pour Belgrade, afin d'y passer la Save pour se rendre à Semlin, & de faire défilér la Cavalerie à la suite des bagages. En conformité de ces ordres, les bagages ayant achevé de passer la Riviere, Mr. de Berlinger, Lieutenant - General, & Monsieur de Linden, Major Général, commencerent à défilér avec la Cavalerie de l'aîle droite, & avoient déjà passé la Save à onze heures du matin, aussi bien que quelques Regimens de l'aîle gauche. Un Lieutenant Colonel qui avoit été envoyé au-devant de la Garnison de Scemendia, revint à la même heure, & l'escorte Turque qui l'avoit suivi de près attaqua nos gardes avancées. A l'instant je rappelai sept Regimens de Cavalerie qui marchoiént vers la Save, & qui du reste ne formoiént qu'un Corps de deux mille & quelques cens hommes, parce que nombre de Cavaliers avoient été envoyés au pain & au fourage; ces Regimens sont ceux de Lantieri, de Charles Palfi, de Diemar, de Hohennems, de Saintignon, de Wernes & de Hohenzollern. Je les rengeai en ordre de Bataille, & fis tête aux ennemis pendant l'espace de trois heures, jusqu'à ce que ceux-ci ayant planté un de leurs Drapeaux en terre, à quinze pas seulement de nos Regimens, je marchai à eux au trot, & les ayans

des Princes &c. Novemb. 1738. 385

renversé sans beaucoup de peine, je chargeai les Regimens de Hohenzollern & Lanthieri de les poursuivre avec toute la vitesse possible, & suivis moi-même avec les cinq autres Regimens jusqu'à une hauteur située à une demi heure du Camp, où les Janissaires qui étoient parmi eux avoient déjà commencé à dresser leurs tentes; mais ils les eurent bientôt repliées, & se mirent à fuir avec leur Cavalerie, sans qu'on ait pu apprendre ce jour-là quelle route ils avoient prise. Averti néanmoins, comme je l'avois été plusieurs fois, de ne point m'engager trop avant, mais de me retirer, je le fis en bon ordre, & ayant passé le même jour la Save avec ces sept Regimens, j'arrivai le soir à Semlin.

II. Il est resté plus de mille hommes sur la place du Corps de Bosniaques qui avoit tenté de défaire les sept Regimens qu'on a nommés, Mr. de Roemer n'en parle cependant point dans sa Relation. Il s'est acquis beaucoup de gloire dans cette action, & y a donné des marques de sa prudence & de sa capacité. Le Comte de Caraffa, Major Général s'y est aussi beaucoup distingué; c'est lui qui a mené à l'attaque les deux Regimens de Lanthieri & de Hohenzollern, qui les premiers ont renversé l'ennemi. Mr. de Philippert, le jeune Comte de Saintignon, Majors-Généraux, ont également donné des preuves de leur bravoure, aussi bien que M^{rs}. de Tasse & de Lanoy, Colonels des Régimens de Lanthieri & de Hohenzollern. Il n'y a plus eu de rencontre considérable avec les Infidèles depuis cette journée, & l'on n'en a plus vu dans les environs de Belgrade. Le Grand Vizir qui paroissoit dans le dessein de s'approcher de cette Place, a tout d'un coup dirigé sa marche vers Nissa avec le gros de son Armée, où il a resté campé jusqu'à son départ

pour

pour Constantinople, qu'il en a envoyé une partie dans des quartiers d'hiver, d'où ces Troupes peuvent néanmoins se rassembler au premier Commandement. Les Bosniaques qui ont été repoussés par Mr. de Rœmer, se sont retirés jusqu'à *Fagodina*. Un petit Corps de Spahis occupoit alors *Semendria*, qui leur fut rendu, & un autre Corps de 25. mille hommes, s'étoit présenté devant *Vipalancka*, qui est une Place ouverte. Le Commandant Impérial, capitula & fut escorté avec sa garnison jusqu'à la petite Forteresse de *Panczova*, où il arriva le 23. auprès du Colonel Bernclaw, qu'on y avoit envoyé avec 500. hommes pour l'occuper à la place d'un Major, qui, sur un faux avis de l'approche des Turcs avoit pris le parti de l'abandonner; ce Major est présentement détenu à Belgrade. Comme les Turcs n'ont point gardé *Semendria* & *Vipalancka*, on y a renvoyé du monde; & l'on a trouvé que dans la première de ces Places, ils avoient massacré quelques Capucins avant leur retraite. Ils faisoient encore sur la fin de Septembre divers mouvemens le long de la *Sava* qui donnoient beaucoup d'attention aux Généraux de l'Empereur; mais ils se sont depuis retirés entièrement au-delà de la *Morava*; d'où ces Généraux ont pris occasion de faire passer le 27. le *Danube* à toute leur Cavalerie qui avoit campé jusques-là à *Semlin*. L'Infanterie retirée dans Belgrade devoit aussi passer ce fleuve après la jonction des Bavarois & des Saxons, pour rentrer ensuite dans le Bannat, si la maladie qui y regne, ne dérangeroit ce Projet. Mais on croit plutôt que le mouvement qu'a fait la Cavalerie Impériale, a pour but d'en détacher quelques mille Chevaux vers la Transilvanie, conformément à la demande du Prince de Lobkowitz qui commande dans cette Principauté. Cependant la maladie y continuë également, & l'on

des Princes, &c. Novembre 1738. 387

prend même qu'elle y fait actuellement beaucoup plus de ravages qu'auparavant, & fut tout à *Hermanstat*, Ville qui est fermée depuis le mois d'Août, & abandonnée de presque tous les Habitans.

III. Les apparences d'un siège prochain de *Belgrade* que les ennemis paroïsoient dans le dessein d'entreprendre, ayant porté l'Armée de l'Empereur à s'en approcher comme elle a fait, les Hôpitaux de cette Ville & de *Panczowa*, où il n'y avoit alors plus que quatre mille malades, furent aussi transportés à *Paya*, dans le voisinage de *Bude*. Cette précaution étoit jugée nécessaire dans les circonstances où l'on se trouvoit alors, & en même-tems pour que les malades changent d'air. Mr. le Comte de Wallis, Velt-Maréchal, jugeant dans les mêmes circonstances sa présence utile dans ce Boulevard de la Chrétienté, s'étoit chargé de le défendre, & il y fit transporter à cet effet des vivres & des munitions qui pouvoient suffire à une Garnison de vingt mille hommes pendant plus d'un demi-an. On compte que ces précautions ont retenu le Grand Vizir, & lui ont fait changer de sentiment, supposé qu'il eut été tel, que la conjoncture le faisoit croire après la reddition d'*Orsova*. Le Comte de Wallis faisoit aussi continuer avec succès le travail des Fortifications de *Belgrade* qu'il a ordonné depuis le commencement de la Campagne, y employant, comme il le fait encore à présent, 2200. hommes qui sont relevés tous les jours par un pareil nombre; Fortifications qui ont coûté des sommes immenses, & qui néanmoins n'avoient encore ni contrescarpe, ni chemin couvert.

Celles de l'importante Place dans l'Isle du Danube qu'on a perduë le 16. Août, sont, dit-on, entièrement rasées: Elles avoient coûté près de trois millions de florins d'Allemagne à l'Empereur qui les avoit ordonnées, afin de conserver cette Place
qui

qui couvroit le Bannat de *Temeswar* & la *Transylvanie*, & assuroit la navigation du *Danube* depuis *Belgrade* entre ce Bannat & la *Servie*. Le Grand Vizir fit transporter auparavant à *Widdin* la belle & nombreuse Artillerie qui étoit dans *Orfowa* lorsque les Troupes s'en rendirent maîtres.

IV. Le Prince Charles de Lorraine, frere du Grand Duc de Toscane, & toute la Généralité étoient encote dans *Belgrade*, lors des derniers avis que nous avons eus de la grande Armée. Les avis qu'on a d'ailleurs sent, que le Général Pertusati a été envoyé à *Metrowitz* pour y commander le Corps de Troupes Imperiales qui y campe depuis le commencement de la Campagne: Que le Comte Esterhasi, Ban de *Croatie*, rassembloit sur la fin de Septembre toutes ses forces, & avoit fait les dispositions nécessaires pour une expédition secreté dans le Pays ennemi: Et qu'il y a eu diverses rencontres sur les frontieres de *Bosnie*, mais qui de part & d'autre n'ont pas été considerables pour la perte.

F I N.

Faute de place nous renvoyons au mois prochain l'article des Naissances, excepté celle d'une Princesse, dont la Sérénissime Archiduchesse, Epouse de S. A. R. le Grand Duc de Toscane, accoucha heureusement le 6. Octobre dernier: Nous renvoyons aussi par la même raison les articles des Mariages & Morts des Personnes Illustres.